



# Réserve Naturelle Nationale BALLONS COMTOIS



## Rapport d'activités et financier 2021

## Sommaire

<b>1. Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel.....</b>	<b>4</b>
1.1. Inventaire et suivi de la flore patrimoniale (opération 113).....	4
1.2. Inventaire de la cryptoflore (opérations 511 et 514).....	5
1.3. Suivi des papillons de jour, odonates et orthoptères (opération 111).....	5
1.4. Inventaire des hétérocères (opération 511).....	6
1.5. Inventaire des coléoptères aquatiques (opération 511).....	6
1.6. Inventaire des chouettes d'altitude (opération 112).....	6
1.7. Etude chiroptères et insectes saproxyliques dans la FD de Saint Antoine (opération 514).....	7
1.8. Suivi annuel du grand tétras (opération 331) et de la gélinotte des bois (opération 112).....	7
1.9. Suivi des mammifères par piégeage photographique (opération 514).....	7
1.10. Suivi de l'état de conservation des habitats naturels (OMT 12 et 13).....	8
1.11. Infos naturalistes en bref.....	9
1.12. Base de données Serena (opération 551).....	9
<b>2. Interventions sur le patrimoine naturel.....</b>	<b>10</b>
2.1. Gestion forestière courante (objectifs 21 et 22 du plan de gestion).....	10
2.2. Gestion pastorale (opération 124).....	13
2.3. Actions dans le cadre du plan France Relance (opérations 122, 124 et 322).....	14
2.4. Lutte contre les espèces végétales invasives (opération 242).....	14
2.5. Activités cynégétiques (opération 312).....	14
<b>3. Gestion des fréquentations et des infrastructures.....</b>	<b>17</b>
3.1. Mise en œuvre de la politique d'accueil (OMT 41).....	17
3.2. Gestion des infrastructures humaines (opérations 241 et 423).....	18
<b>4. Surveillance du territoire et police de l'environnement (opération 422).....</b>	<b>20</b>
4.1. Surveillance menée dans le cadre des financements DREAL.....	20
4.2. Surveillance menée par les autres services de police.....	22
4.3. Bilan des infractions et verbalisations.....	23
4.4. Conclusions.....	23
<b>5. Information des publics et ancrage local.....</b>	<b>24</b>
5.1. Entretien et renforcement de la signalétique RNBC (opération 611 et 612).....	24
5.2. Médiation et éducation à l'environnement (opération 622 et 621).....	24
5.3. Communication (opération 612).....	27
5.4. Veille sur les mentions RNBC sur tous les supports (opération 613).....	28
<b>6. Gestion administrative &amp; relations avec les partenaires.....</b>	<b>29</b>
6.1. Comité consultatif.....	29
6.2. Mouvement de personnel.....	29
6.3. Formation du personnel.....	30
6.4. Autres relations partenariales et ouverture sur l'extérieur.....	30
<b>7. Bilan financier 2021.....</b>	<b>31</b>
<b>8. Annexes.....</b>	<b>33</b>

La Réserve Naturelle Nationale des Ballons comtois, d'une superficie de 2260 ha se situe à l'extrême Sud du massif vosgien sur trois départements (Haute-Saône, Territoire de Belfort, Vosges). Recouverte à 95% par de la forêt de moyenne montagne, elle est la plus vaste réserve naturelle des Hautes-Vosges. Cet espace est composé de deux chaînons montagneux principaux séparés par la vallée du Rahin, et alimente quatre bassins versants. Il abrite une mosaïque de milieux et d'espèces fragiles : forêts de pentes, tourbières, chaumes, arnica, chouette de Tengmalm, pics... qui en font sa richesse.

L'Office National des Forêts et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges ont été nommés gestionnaires de la Réserve Naturelle Nationale des Ballons Comtois, créée par le décret ministériel n° 2002-962 du 4 juillet 2002.

Cette mission leur a été confiée, après consultation du Comité Consultatif et avis des communes concernées, par M. le Préfet de Haute-Saône dans le cadre d'une convention.

La mise en œuvre de cette convention reste placée sous le contrôle de la Préfecture de Haute-Saône après avis du Comité Consultatif qui réunit les partenaires de la Réserve (collectivités, propriétaires, usagers, associations et scientifiques).

En 2021, la réserve naturelle a bénéficié d'un financement de l'Etat (Ministère de la Transition Ecologique) à hauteur de 174 881 euros, auxquels s'ajoutent 80 000 euros au titre du plan France Relance.

**Ce rapport d'activités a pour objectif de présenter l'état d'avancement des différentes actions entreprises dans le cadre de la gestion de la Réserve naturelle des Ballons Comtois (cf. plan de gestion 2015-2024) au cours de l'année 2021.**

## 1. CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL

### 1.1. Inventaire et suivi de la flore patrimoniale (opération 113)

Sur la réserve naturelle, 4 espèces végétales méritent une attention particulière de la part des gestionnaires, étant donné leur degré de rareté et de menace à l'échelle de la Franche-Comté et du Massif Vosgien. Elles font par ailleurs l'objet de plans de conservation régionaux, pilotés par le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté (CBNFC-ORI).

- Polystic de Braun (*Polystichum braunii*) :

Un rapport concernant la méthodologie de prospection et de suivi de *Polystichum Braunii*, les résultats des comptages depuis 2007, une interprétation des variations des effectifs et de l'état de conservation ainsi que les perspectives d'amélioration de la connaissance est disponible sur le site internet de la RNBC, dans le volet ressources > études scientifiques : <https://www.ballonsdesvosges-reservesnaturelles.fr/ballons-comtois/ressources/>.

En 2021, François Thiery (botaniste indépendant, photo ci-contre) et les gestionnaires de la RNBC sont retournés voir la sous population des **parcelles 72 et 73 de la forêt domaniale de Saint Antoine** et y ont dénombrés 9 pieds (contre 11 en 2020).

La célèbre station du **saut de la truite**, en dehors de la RNBC, a également fait l'objet d'un dénombrement le plus exhaustif possible, malgré un relief difficile. Ce sont ainsi 29 pieds qui ont été comptabilisés, un chiffre en relative augmentation par rapport aux précédents comptages. La station est également remarquable sur le plan ptéridologique par la présence de *Dryopteris remota* (espèce protégée en Franche-Comté) ainsi que *Vandenboschia speciosa* au stade gamétophytique (espèce protégée au niveau national).

Enfin, dans le **ravin du Luthier**, Pascal Holveck (botaniste indépendant) a organisé un comptage avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de Lorraine, les gestionnaires de la RNBC ne pouvant être présents à la date proposée. L'ensemble du site n'a pas fait l'objet d'un inventaire exhaustif mais il est à noter que le secteur a été mis en lumière par des trouées de chablis provoquant le développement de la ronce à certains endroits. Le dernier passage sur le site date de novembre 2011 par Pascal Holveck, qui y avait compté 54 pieds de *P. braunii* et 3 pieds de *P. x luerssenii*. Avec environ deux fois moins de pieds comptabilisés en 2021, une réduction d'effectif de 50 % est à noter en 10 ans ! La dissipation de l'ambiance forestière au-dessus de la station semble être la cause principale de cette réduction d'effectifs.

Un deuxième site, toujours dans le ravin du Luthier, a été retrouvé grâce aux indications de André Schlüssel (retraité de l'ONF). Une prospection du site a permis de comptabiliser 9 pieds de *P. braunii*. Les gestionnaires tiennent à jours les comptages des effectifs de l'ensemble des stations connues de *P. braunii* sur et autour de la RNBC.

Un deuxième site, toujours dans le ravin du Luthier, a été retrouvé grâce aux indications de André Schlüssel (retraité de l'ONF). Une prospection du site a permis de comptabiliser 9 pieds de *P. braunii*.

Les gestionnaires tiennent à jours les comptages des effectifs de l'ensemble des stations connues de *P. braunii* sur et autour de la RNBC.

- Lycopode inondé (*Lycopodiella inundata*) :

Aucun suivi n'a été mené sur cette espèce en 2021. Un contrôle visuel a permis de vérifier le bon état de santé des individus composant cette petite population.

- Lycopode des Alpes (*Diphasiastrum alpinum*) :

Aucun suivi n'a été mené sur cette espèce en 2021. Les stations ont toutefois été contrôlées au cours de l'année, les rameaux et strobiles, particulièrement sensibles aux épisodes de sécheresse et de fortes chaleurs, semblent avoir été favorisés par l'été humide.

- Orchis blanchâtre (*Pseudorchis albida*) :

Le suivi prévu dans le plan de gestion pour cette espèce au Ballon de Servance n'a pas encore été mis en place faute de temps. Cependant, l'habitat de cette espèce (prairie à nard raide) et différentes stations de l'orchis blanchâtre sont contrôlés annuellement : les états de conservation semblent toujours favorables.



## 1.2. Inventaire de la cryptoflore (opérations 511 et 514)

### 1.2.1. Rencontres bryologiques d'automne



En 2020, la dotation annuelle allouée par l'Etat avait permis de financer un inventaire des bryophytes mené par Denis Cartier, du Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est, dans la parcelle 165 de la Forêt Domaniale de Saint Maurice et Bussang (rapport téléchargeable sur le site internet de la RNBC, dans le volet ressources > études scientifiques). Dans l'optique de valoriser les résultats obtenus, Denis Cartier et les gestionnaires de la RNBC ont souhaité organiser une rencontre bryologique. Cette très riche journée de terrain s'est tenue le 2 octobre en présence d'une **dizaine de spécialistes** des régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est. Outre les espèces déjà découvertes dans le cadre de l'étude de 2020, **plusieurs nouvelles espèces d'un fort intérêt**

**naturaliste ont été découvertes.** Certaines doivent faire encore l'objet de confirmation. Il est prévu de travailler en 2022 à une publication scientifique commune entre les gestionnaires de la RNBC et Denis Cartier reprenant l'ensemble des résultats sur la partie lorraine de la RNBC, entre 2016 et 2021.

### 1.2.2. Inventaires mycologiques

N'ayant pas pu se tenir l'année dernière en raison du contexte sanitaire, c'est avec plaisir que les gestionnaires de la RNBC ont accueilli la traditionnelle sortie de terrain proposée par la Société Mycologique du Pays de Montbéliard (SMPM). En 2021, ce sont les alentours de la Grande Goutte qui ont été prospectés, au niveau de la parcelle 10 de la Forêt domaniale de Saint-Antoine et de la tourbière. **112 espèces au total ont été observées, dont 6 figurent sur la liste rouge des champignons supérieurs de Franche-Comté** publiée en décembre 2013 (1 en catégorie « en danger » : *Hebeloma fastibile* ; 3 en catégorie « vulnérable » : *Gymnopilus bellulus*, *Lactarius lignyotus* et *Pleurocybella porrigens* ; 2 en catégorie « quasi-menacé » : *Collybia ozes*, *Cortinarius allutus*).

Par ailleurs, 3 espèces nouvelles pour la mycoflore haute-saônoise ont été découvertes : *Cortinarius balteatoalbus*, *Ramaria testaceoflava* et *Hebeloma stenocystis*. Le compte rendu complet de cette journée de terrain, avec l'intégralité des espèces observées, sera publié dans le bulletin annuel de la SMPM.



Nous rendons ici **hommage à Williams Blodig**, qui avait participé à plusieurs sorties mycologiques sur la RNBC notamment dans le cadre de l'étude réalisée entre 2017 et 2019. Il devait participer à cette sortie, mais le sort en aura décidé autrement : il est décédé tragiquement en vélo de route au Ballon d'Alsace, un site qu'il affectionnait particulièrement. Il restera un artisan de l'amélioration de la connaissance mycologique sur la réserve naturelle.

## 1.3. Suivi des papillons de jour, odonates et orthoptères (opération 111)



Aeshne subarctique

Un travail conséquent de **récolte d'exuvies d'odonates** et d'identification à vue d'une centaine d'individus volants a été mené en 2020, sur les tourbières du Grand Rossely, de Bravouse, de la Grande Goutte et de Rond Trou.

En 2021, une stagiaire a été recrutée en vue de contribuer à la **détermination des 874 exuvies** prélevées au cours de l'été 2021. Devant la responsabilité de la réserve naturelle concernant plusieurs espèces à enjeux, telles que l'aesche subarctique (*Aeshna subarctica elisabethae*) (photo ci-contre), l'aesche des joncs (*Aeshna juncea*), la cordulie arctique (*Somatochlora arctica*), la leucorrhine douteuse (*Leucorrhinia dubia*) ou encore l'agrion hasté (*Coenagrion hastulatum*), **les résultats des suivis de 2016-2017 et**

**de 2020 ont été compilés et valorisés dans un rapport scientifique.** Ce document est disponible sur le site internet de la RNBC, dans le volet ressources > études scientifiques :

<https://www.ballonsdesvosges-reservesnaturelles.fr/ballons-comtois/ressources/>.

Les sites de Bravouse et du Rossely abritent des populations sources pour plusieurs espèces spécifiques des tourbières, alors que les sites de la Grande Goutte et de Rond Trou présentent des enjeux plus faibles (mais tout de même un fort potentiel en termes d'habitat d'espèces !). Les menaces pesant sur chaque espèce en fonction de chaque site et des perspectives de l'amélioration de la connaissance sont identifiées. Les modalités de poursuite du suivi et de l'amélioration de l'habitat à court et moyen terme seront soumises pour validation au comité consultatif de la réserve naturelle en 2022.

Concernant les **papillons de jour et orthoptères**, hormis quelques observations visuelles aléatoires, aucun suivi ou inventaire n'a été mené. Il conviendra d'engager le suivi d'au moins un de ces 2 groupes en 2022.

#### 1.4. Inventaire des hétérocères (opération 511)

Les membres bénévoles de l'Observatoire Pour les Insectes et leur Environnement de Franche-Comté (OPIE FC) ont réalisé 5 sorties : hors RNBC en début de saison à l'abri Mérique puis sur le Ballon de Servance. Mais les conditions météorologiques très pluvieuses et venteuses de l'été ont largement compliqué et réduit les créneaux d'inventaire cette année. Equipés de lampe plus ou moins fortes et de draps blancs, ils ont tout de même inventorié **plusieurs centaines de papillons de nuit représentant plusieurs dizaines d'espèces différentes**. La détermination se fait à vue et, sauf exception, ne nécessite pas de destruction. Les gestionnaires ont participé à une sortie nocturne. Les inventaires sont reconduits en 2022.



#### 1.5. Inventaire des coléoptères aquatiques (opération 511)



Une étude régionale, pilotée par l'Agence Française pour la Biodiversité, a pour but de rechercher la présence de *Graphoderus bilineatus* sur des sites pressentis afin d'avoir une idée de sa répartition en région et de compiler quelques éléments sur ses habitats. C'est dans ce cadre que les agents de l'Office Français de la Biodiversité, accompagnés des gestionnaires de la RNBC, ont effectué des recherches à vue et posé des pièges à nasses sur les sites de Bravouse, Rossely, Grande Goutte et Rond Trou. Par ailleurs, *Carabus nodulosus*, un carabe protégé nationalement, a fait l'objet de 2 prospections le long des ruisseaux du Rahin et de la Goutte des Saules. Si ces 2 espèces cibles n'ont pas été trouvées, l'inventaire a permis d'identifier un crustacé, 6 espèces d'hétéroptère et 17 espèces

de coléoptères. Toutes ces espèces ou presque sont nouvelles pour la connaissance dans la RNBC. Plusieurs larves d'odonates et plusieurs amphibiens ont été également déterminés. Les gestionnaires sont désormais formés à identifier l'habitat potentiel de *Carabus nodulosus* et pourront le rechercher dans les années à venir.

#### 1.6. Inventaire des chouettes d'altitude (opération 112)

Trois sorties spécifiques ont pu être réalisées, avec des résultats intéressants. Une chouette de tengmalm (*Aegolius funereus*) a été contactée le 25/02 dans la parcelle 8 de la forêt domaniale de Saint Antoine. Au cours d'une autre sortie, ce sont la chouette de tengmalm (*Aegolius funereus*), la chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*) et le Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) qui ont été contactés coup sur coup entre la tête de la grande goutte et la partie en réserve de la forêt domaniale de Saint Maurice et Bussang ! Une forte suspicion de chevêchette également dans la parcelle 73 dans la forêt domaniale de Saint Antoine. Un printemps donc riche en observations, surtout si on les rapporte au nombre restreint de sortie.

Enfin à l'automne, un couple de chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*) a été vu et entendu par Alain Laurent (Observatoire des Carnivores Sauvages) au niveau de la saulaie du Stalon. La carte en annexe 1 reprend les observations de 2015 à 2021 et permet de dresser une ébauche de territoire pour ce couple dans le secteur de la Grande Goutte / col du Stalon.



### 1.7. Etude chiroptères et insectes saproxyliques dans la FD de Saint Antoine (opération 514)

Une deuxième année d'inventaire des chiroptères a été menée dans le cadre des réseaux naturalistes de l'ONF. Deux passages ont eu lieu entre le 17 et 20 mai et entre le 6 et 9 septembre sur 72 points d'écoute de 45 minutes chacun. La contribution des gestionnaires de la RNBC s'est limitée à un accueil des équipes et à un accompagnement ponctuel sur le terrain. Les données sont en cours d'analyse.



En parallèle, le réseau naturaliste ONF « entomologie » a souhaité calculer les potentialités alimentaires en insectes sur les points d'écoute des Chiroptères, et notamment en scolytes, afin de coupler les deux informations et de les mettre en rapport avec les dépérissements forestiers. A cet effet, 24 pièges à interception de type polytrap ont été installés de mai à septembre, dont 15 dans la RNBC. Ils ont été relevés par les personnels de l'agence travaux Nord Franche-Comté et le réseau naturaliste « mammifère » à 3 reprises entre le 29 avril et fin juillet. Les gestionnaires de la RNBC ont contribué dans le cadre des démarches d'autorisation et administratives, la coordination du projet, ainsi que ponctuellement aux relevés et poses.

Les analyses des résultats pour ces 2 études conjointes sont toujours en cours et un rapport est attendu courant 2022. Il a été également demandé que la faune non-cible récoltée dans les pièges soit conservée et renvoyée aux gestionnaires de la réserve naturelle afin de faire procéder à leur détermination future.

### 1.8. Suivi annuel du grand tétras (opération 331) et de la gélinotte des bois (opération 112)

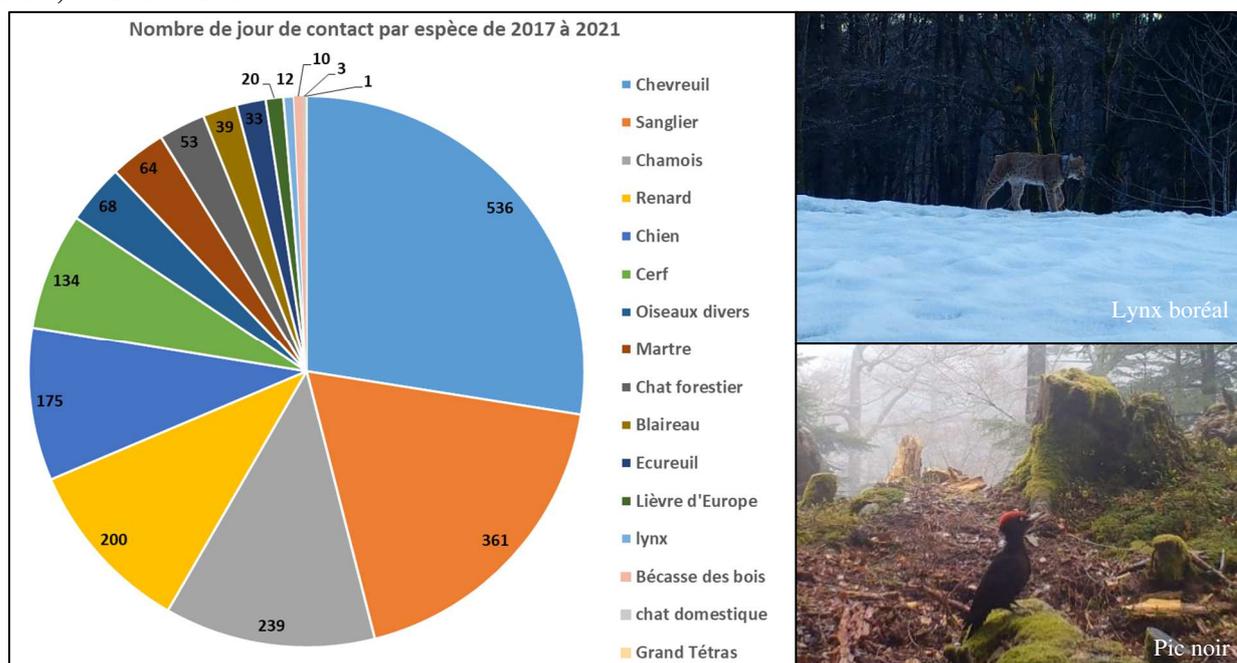
Les 2 espèces ont une écologie sensiblement différente, mais dans le contexte des Ballons Comtois, il est possible de prospecter l'une et l'autre simultanément. En 2021, 5 sorties ont été effectuées, sur la RNBC, mais sans s'interdire de sortir du périmètre, dans des secteurs favorables. Ces sorties ont été menées conjointement entre les gestionnaires, l'ONF et le Groupe Tétrás Vosges (GTV) : aucun indice n'a malheureusement été récolté.

En dehors de ces sorties ciblées, une poule a été levée cette année sur le plateau de Bravouse. Il n'y avait pas de piège photographique installé spécifiquement pour les tétraonidés cette année.

**Ces mauvais résultats sont à mettre en parallèle avec l'effondrement des populations de tétraonidés à l'échelle du Massif Vosgien. Les 2 espèces sont encore présentes de manière erratique sur la RNBC, mais les suivis ne permettent plus de détecter les individus restants.**

### 1.9. Suivi des mammifères par piégeage photographique (opération 514)

Trois pièges photographiques de l'Observatoire des Carnivores Sauvages ont fonctionné en 2021 sur la RNBC. Les gestionnaires ont compilé les photographies, ce qui a permis de dresser un bilan des espèces prises en photo chaque jour : **les résultats des espèces observées ci-dessous compilent près de 9500 jours de piégeages cumulés, de 2017 à 2021.**



Deux faits marquants sont à relever en 2021 :

- La **forte présence de chien** accompagnés de leur maître, sur un sentier de grande randonnée, à mettre en relation avec les fortes fréquentations lors des déconfinements successifs. Alors que les chiens sont totalement interdits sur la RNBC, ils représentent 9% des observations d'animaux issues des pièges photographiques entre 2017 et 2021.... Face à ce constat, les gestionnaires agissent à tous les niveaux : prévention, mention de l'interdiction dans les documents de promotion touristique et information directement sur le terrain (signalétique, médiateur, surveillance) (cf. chapitres 4 et 5).
- La présence d'au moins **2 individus de lynx boréal**, sur le même territoire aux mois d'avril – mai. Un individu est issu des relâchés dans le Palatinat (photo ci-dessus, le lynx avec son collier émetteur).

## 1.10. Suivi de l'état de conservation des habitats naturels (OMT 12 et 13)

### 1.10.1. Suivi de l'état de conservation des habitats forestiers : poursuite du second passage du Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières (PSDRF) (opération 231)

La réserve naturelle dispose d'un réseau de **267 placettes permanentes de suivi** en forêts domaniale, communale et privée. Les premiers relevés ont eu lieu il y a 10 ans, selon le protocole téléchargeable à cette adresse : [http://www.reserves-naturelles.org/sites/default/files/fichiers/notice\\_psdrf.pdf](http://www.reserves-naturelles.org/sites/default/files/fichiers/notice_psdrf.pdf). **L'année 2021 a été dédiée à la mesure de 143 placettes en forêt gérée.**

Lors de la recherche des centres de placette en 2020, les gestionnaires avaient constaté quelques problèmes d'implantation pour certaines d'entre elles. Finalement, sur les 133, 5 placettes ont dû être déplacées, et 128 placettes ont pu être remesurées à l'identique. A la demande des gestionnaires, les 3 propriétaires privés ont accepté d'intégrer le dispositif de suivi : ainsi 10 placettes ont été nouvellement installées en forêt privée, portant à 143 le nombre de placettes en forêt gérée.



La prise de mesure 2021 en chiffre et en date :

- Le travail s'est étalé sur 6 mois, d'avril à octobre,
- **59 jours d'inventaire**, essentiellement à une équipe, en binôme pour inventorier 143 placettes.
- 2,4 placettes par jour en moyenne.
- 23,8 placettes par mois en moyenne ; avec un pic en septembre avec 50 placettes (le seul mois de l'été avec une belle météo !!!).
- Moyenne du nombre d'heures par placette : 2h00
- **6200 arbres sur pieds mesurés** : essences, diamètres, distances et azimuts par rapport au centre, éventuellement hauteur, codes écologiques, ...
- **2650 arbres morts au sol mesurés** : essence, diamètre, longueur, stade de décomposition, recouvrement d'écorce, distance et azimut....
- **429 sous-placettes de régénération inventoriées** : recouvrement de la régénération par essence.



Nous en profitons pour remercier chaleureusement Rémi Joly (photo ci-contre), en CDD de 4 mois sur la RNBC pour être le binôme des 2 personnels à temps plein de la réserve naturelle : son calme, sa rigueur et son excellent état d'esprit auront été un atout formidable pour arriver à bout de ce cycle de remesure !

Les principales difficultés en 2021 :

- La météo défavorable de l'été, qui a rendu notamment l'utilisation de la tablette compliquée. Il a fallu utiliser de moyens de protection de type parapluie, bâche, ...
- L'utilisation du vertex à proximité de ruisseau : impossible lorsque la prise de mesure passe au-dessus d'un cours d'eau en régime torrentiel !
- L'étalement des placettes, 200 m minimum entre chaque placette mais souvent 400m, a rendu les déplacements assez long.
- La pente, qui n'était finalement pas beaucoup moins forte qu'en réserve intégrale ! (41% en moyenne contre 45% en réserve intégrale).

Les résultats en forêt exploitée et non exploitée feront l'objet d'une analyse poussée en 2023.

### 1.10.2. Suivi à long terme de l'impact du réchauffement climatique en forêt



Un suivi à long terme a été initié avec l'Université des sciences de Bourgogne-Franche-Comté en vue de mesurer l'impact des modifications climatiques sur différents indicateurs forestiers : flore, pédologie, mycorhizes ou encore biodiversité microbienne. L'objectif est en particulier de comprendre les causes du dépérissement. Un travail d'installation du transect de suivi de 50m de large sur 200m de long (matérialisé par des piquets en châtaigner) a été fait le 23 novembre avec les professeurs et les étudiants de master 1<sup>ère</sup> année de Montbéliard, dans les parcelles 65 et 40 de la forêt domaniale de Saint Antoine. Ce transect servira dans les années à venir de base d'étude aux étudiants, sur les indicateurs cités ci-dessus. Ce dispositif est similaire à celui installé en forêt de Chailluz.

### 1.10.3. Amélioration de la connaissance sur le fonctionnement des tourbières (OMT 13)

Les hauteurs d'eau sont désormais suivies sur les tourbières du Rossely depuis 2017 (3 piézomètres, une sonde barométrique) et sur Bravouse depuis 2020 (2 piézomètres, une sonde barométrique). L'ensemble de ce dispositif est intégré dans « l'observatoire zones humides et climat », outil de mutualisation du matériel et des compétences en matière de suivi des zones humides à l'échelle du PNRBV. Les données sont récoltées annuellement et une analyse aura lieu dans quelques années.

### 1.11. Infos naturalistes en bref...

- La présence du **lynx boréal** (*Lynx lynx*) a pu être confirmée à plusieurs reprises par les pièges photographiques des gestionnaires, de l'ONF, de l'OCS et des observations visuelles de chasseurs relayées par la FDC 70 au cours de l'année 2021 sur le massif des Ballons Comtois.
- Le **pic cendré** (*picus canus*) a été entendu le 03/03/2021 dans la parcelle 38 de la forêt domaniale de Saint Antoine.
- Le **pic épeichette** (*Dendrocopos minor*) a été entendu dans le secteur du Querty, dans la parcelle 14 de la Forêt communale de Lepuix en octobre : par les gestionnaires de la RNBC et par Valentin Henniaux (animateur à la Maison de la Nature des Vosges Saônoises) lors d'une sortie scolaire !
- Le champignon ***Hericium flagellum*** (photo ci-contre) a été vu dans la parcelle 165 de la forêt domaniale Saint Maurice et Bussang, puis confirmé sur photo par Daniel Sugny (SMPM) ; il s'agit d'une espèce spécifique des sapins et typique des forêts anciennes (en danger critique d'extinction en Franche Comté).



*Hericium flagellum*

### 1.12. Base de données Serena (opération 551)

Les gestionnaires alimentent cette base de données naturalistes propre à la RNBC avec toutes les observations qu'ils font ou qui leur parviennent. Les données issues des études et inventaires, ou d'observations opportunistes ne sont pas encore toutes à leur disposition pour 2021. Il manque encore les résultats des études ONF sur les chiroptères et les insectes saproxyliques, ainsi que les données de la sortie bryologique de l'automne. La base comporte désormais **28 313 données réparties en 3 243 taxons**.



Triton alpestre

Après plusieurs années de discussions techniques, ce sont **17 072 données qui ont été transmises pour un « versement test » au Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) de Bourgogne Franche-Comté (Sigogne)**. Les gestionnaires poursuivront le travail et les échanges en 2022.

## 2. INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL

### 2.1. Gestion forestière courante (objectifs 21 et 22 du plan de gestion)

#### 2.1.1. Aménagements forestiers (opération 223)

- Forêt domaniale du Ballon d'Alsace :



L'aménagement forestier pour la période 2001-2020 a expiré et son renouvellement a été étudié sur la base d'un inventaire statistique de terrain. Une première tournée a eu lieu le 24/08/21 en Forêt Domaniale du Ballon d'Alsace en présence des gestionnaires de la réserve et de Céline Damerville (chef de projet en charge de la rédaction de l'aménagement à l'ONF). Seules les parcelles 44, 50, 51, 52, 53 sont concernées par la réserve naturelle pour une surface de 110,85 ha et la P53 est classée en réserve intégrale (57, 42 ha). Une seconde tournée a eu lieu le 05/11/2021 en présence des services de l'ONF, de la réserve et de Claude Michel (responsable du pôle environnement au PNRBV). Les gestionnaires ont insisté sur la nécessaire prise en compte des multiples tourbières et zones humides

lors des exploitations et ont demandé qu'elles soient cartographiées sur la carte des stations et si possible sur la carte de la desserte. Il a été demandé de garder des arbres morts : 5 arbres habitats/ha à vocation biologique en plus des 2 arbres bio et 1 arbre mort/ha pour arriver à terme à un minimum de 8 arbres réservés/ha. **Le projet de nouvel aménagement a été présenté en comité consultatif début 2022, et a reçu un avis favorable.**

- Forêt privée de la Goutte d'Ullysse :

Pour rappel, le document a été présenté dans sa version finale par consultation du comité en juin 2020. Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres, il a donc été validé au titre de la RNBC. Il a été agréé officiellement en 2021 par le conseil de Centre du Centre Régional de la Propriété Forestière.

*Des échanges téléphoniques et une rencontre le 20/10 sur le terrain avec l'exploitant forestier de la forêt privée de la Goutte d'Ullysse ont permis d'échanger autour du programme de coupe.*

#### 2.1.2. Application d'une sylviculture favorable à la biodiversité

- Rencontre du « groupe expert » (opération 221)

Cette rencontre entre ONF, gestionnaires de la RNBC, DREAL et GTV a pour but de favoriser la mise en œuvre d'une sylviculture favorable à l'habitat du Grand Tétrás et à la biodiversité forestière globale, par une réflexion sur les consignes à appliquer préalablement au martelage.

Le groupe expert était prévu le 30/11/2021, date tardive due à l'effet conjugué de la crise Covid, de la crise scolyte (rendant difficile les prévisions 2022) et au changement de personnel gestionnaire ONF. Il n'a pu se tenir pour cause d'enneigement et sera réuni au printemps 2022. Les parcelles prévues à l'état d'assiette 2022 (46, 56, 57 et 60 en forêt domaniale de Saint Antoine) ont pu faire l'objet d'un diagnostic sylvicole IRMV (Irrégulier Massif Vosgien) réalisé par les personnels ONF de terrain et auquel nous avons participé. Les 2 gestionnaires RNBC ont également pu visiter la seule parcelle prévue en coupe en forêt communale pour 2022 (parcelle B partie pour 3,4 ha à Auxelles-Haut).



#### 2.1.3. Martelages & exploitations forestières

Les tableaux ci-dessous permettent de suivre le déroulement des exploitations forestières dans la réserve (pour les programmes de coupes de 2018, 2019 et 2020, les éléments qui ont évolué en 2021 sont indiqués en gras).

Au vu de l'importance de la crise sanitaire, l'ONF a suspendu en 2021 la mise sur le marché de coupes de bois sains pour favoriser l'écoulement des bois scolytés, ce qui explique le faible programme de coupe 2021 (aucune coupe prévue en forêt domaniale notamment).

• Programme de coupe 2018

Forêt	Parcelle	Type de coupe	Surface Parcourue	Volume total	Prélèvement	Arbre bio conservé	Observations		
							Nb/ha Parcoursu	Martelage	Vente
FP Goutte Louis	12	Coupe jardinatoire	13,95	<b>800 m3 amélio + 350 m3 sanitaire</b>	<b>53</b>	Inconnu	2018	2020	<b>Fin d'exploitation constatée à l'automne 2021</b>
	13	Coupe jardinatoire	7,96						
FD Saint-Antoine	28ii	Eclaircie résineuse	16,78		107 estimé avant coupe	Inconnu	Non martelée	<b>Martelage et exploitation envisagés en 2022*</b>	
	82im-ja "partie résineuse" & 64i	Irrégulier & Eclaircie résineuse	9,19	1057	115	12,3	2017	<b>Exploitation terminée en 2021**</b>	
	61im-62im-64im&61at	Irrégulier	17,87	1208	68	7	2017	<b>Exploitation terminée en 2021</b>	

\* : aucune suite n'avait été donnée précédemment à ce projet faute de débouché pour ce type de produit. La situation a évolué favorablement et permet d'envisager le passage en coupe en 2022.

\*\* : L'exploitation de la grande trouée (la partie sommitale de la P64) a été terminée à l'automne 2019. En 2020, deux zones d'épicéas scolytés ont été identifiées pour des volumes respectifs de 100m3 et 70 m3. Seule la 2ème zone a été exploitée. La coupe du martelage initial de 2017 a été abandonnée.

• Programme de coupe 2019

Forêt	Parcelle	Type de coupe	Surface Parcourue	Volume total	Prélèvement	Arbre bio conservé	Observations		
							Nb/ha	Martelage	Vente
FC Lepuix	12	Irrégulier	7.97	393	49	2,4	2018	2019	<b>2021</b>
	13	Irrégulier	5.95	311	52	2,7	2018	2019	<b>2021</b>
FD Saint Antoine	72 im	Irrégulier	19.46	866	45	9,4	2018	/	<b>Exploitation partie basse en 2021, reste le sommet de la parcelle</b>

• Programme de coupe 2020

Forêt	Parcelle	Type de coupe	Surface Parcourue	Volume total	Prélèvement	Arbre bio conservé	Observations		
							Nb/ha	Martelage	Vente
FC Lepuix	14	Irrégulier	5,51	155	28	4,2	2020	2020	Non exploité
	15	Irrégulier	5,32	145	27	1,7	2020		
	19	Irrégulier	7,78	439	56	4,8	2019	2020	
FP Goutte d'Ulysse	9a	Coupe sanitaire	2,58	2,58	100%*	/	<b>Prévu 2022</b>	/	/
	9b	Coupe jardinatoire	1,12	1,12	20 à 25%*	/		/	/

\*pourcentage indicatif de prélèvement par rapport au volume sur pied avant coupe

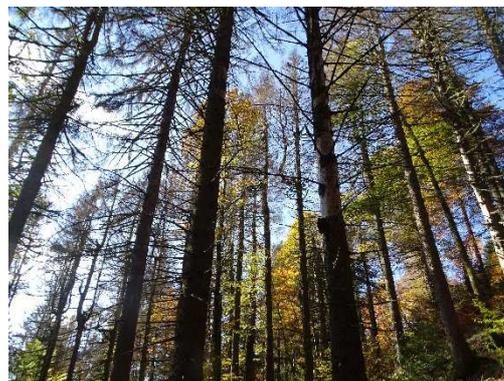
• Programme de coupe 2021

Forêt	Parcelle	Type de coupe	Surface Parcourue	Volume total	Prélèvement	Arbre bio conservé	Observations		
							Nb/ha	Martelée	Vendue
			ha	m3	m3/ha				
FC Lepuix-Gy	1	Irrégulier	9,92	290	29	4,8	2020	Vente en juin 2021	Non exploité
	2	Irrégulier	10,35	242	23	4,3	2020		Non exploité

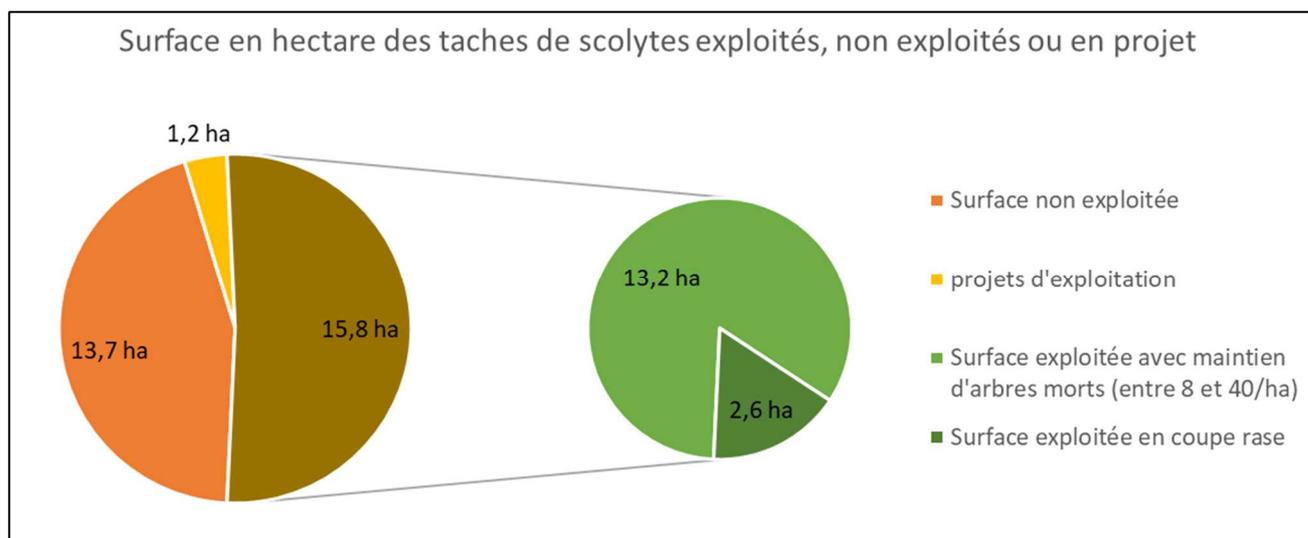
**2.1.4. Bilan des coupes non programmées en 2021**

Le volume d'exploitation de bois scolytés (en grande majorité de l'épicéa) pour l'année 2021 s'élève à 650m<sup>3</sup> sur la RNBC. Avec les agents de l'ONF, les gestionnaires s'efforcent de visiter chaque zone préalablement à l'exploitation pour donner leur avis et matérialiser si possible les bois morts à conserver.

Au préalable à ces exploitations, un retour d'expérience avait eu lieu entre les 2 structures gestionnaires de la RNBC le 26/04/21 pour faire le bilan de l'année 2020 sur le sujet et en déduire des grandes lignes pour 2021, notamment en termes de calendrier. Il a été acté le principe de focaliser les exploitations sur les zones facilement accessible, et de ne pas intervenir dans les cœurs de parcelles faiblement desservies, en zones humides ou dans la réserve intégrale (photo ci-contre).



Face à cette perturbation majeure et inédite de l'écosystème forestier de la réserve naturelle, les gestionnaires de la RNBC ont mis en place un suivi de l'évolution de l'épidémie par la mesure annuelle de l'extension des taches de scolytes. Ainsi, en 2021, une centaine de surfaces de tache d'arbres scolytés ont été mesurées sur le terrain au GPS : si la surface moyenne est faible (0,26 ha), **la surface totale des secteurs décimés par l'épidémie entre 2019 et 2021 s'élève désormais à 30,7 ha, soit 1,5% de la surface forestière de la RNBC**. A noter que 90% de cette surface se situe en forêt domaniale, principalement dans les secteurs de crête. La répartition des surfaces exploitées et non exploitées, cumulant 2020 et 2021, est donnée par le graphique ci-dessous.



En 2021, il est à souligner l'effort particulier qui a été fait en forêt domaniale sur le maintien d'un nombre significatif de bois mort sur pied, dans le cas où les taches sont exploitées. Des arbres qui pourront être utilisés pour le cycle de vie du quart de la biodiversité qui dépend du bois mort.

Le suivi de l'évolution de l'épidémie par la mesure de la surface des taches, le suivi des volumes prélevés, ainsi que l'accompagnement des gestionnaires forestiers en amont et pendant les exploitations sanitaires sera poursuivi en 2022.

- Travaux sylvicoles :

Que ce soit en forêt domaniale, en forêt communale ou en forêt privée, aucun travail sylvicole n'a été réalisé en 2021. De nouvelles programmations auront lieu pour 2022.

### 2.1.5. Entretien des infrastructures forestières par les propriétaires (FD Saint-Antoine)

Les importants travaux de remise en état des infrastructures à la suite des crues de janvier 2018 et aux violents orages de juin 2018 se sont terminés (conformément à la demande d'autorisation de travaux validée par le comité consultatif de juin 2019).

Par ailleurs, une visite de terrain avec l'UT de Plancher-Giromagny a été organisée le 25/08/2021 en vue du démontage de la station filtrante de la parcelle 44 de la forêt domaniale du Ballon d'Alsace. Le dossier de neutralisation de la station d'épuration a été présenté au comité consultatif début 2022, avec avis favorable de ce dernier. Les travaux seront mis en œuvre en 2022.

Le 30/08/2021, c'est un sous-traitant d'ENEDIS et la DDT qui ont été rencontrés au Ballon de Servance pour l'entretien de la ligne électrique.



Le bilan des réalisations 2021 est le suivant :

Localisation ou nom de l'infrastructure	Type de travaux envisagé	Avancement fin 2020
RF du Stalon	Réparation d'un fontis (validé au CC du 12-07-2021)	Terminé
Radier du Goulot du Loup*	Restauration du radier	Instruction DDT70 en 2019 et 2020. Pas de mise en œuvre de passage temporaire en 2020 comme envisagé. Projet accepté par DDT fin 2020. <b>Travaux réalisés 2021.</b>
	Reconstitution des seuils amont et aval	
	Terrassement des pistes amont	
	Mise en place de merlon amont rive gauche	

\* Infrastructure sur le périmètre de la RNBC

## 2.2. Gestion pastorale (opération 124)

### 2.2.1. Le pâturage

Les chaumes des Ballons Comtois constituent 4 enclaves totalisant près d'une centaine d'hectares au sein d'un espace forestier de plus de 2000 ha. Situées entre 900 et 1200 m d'altitude sur une roche-mère granitique, elles correspondent au dernier maillon méridional des hautes chaumes du massif vosgien, qui s'étendent sur plus de 3000 ha jusqu'aux chaumes du Tanet-Gazon du Faing au nord.

En 2021, trois de ces quatre espaces ouverts ont été pâturés au sein de la RNBC : la chaume du Ballon de Servance, le Plain des Bœufs et la chaume du Querty. Trois agriculteurs se partagent la charge de mener des pâturages estivaux, sur la base de cahiers des charges proposés par les gestionnaires.

Concernant le **Ballon de Servance**, 16 vaches, 16 veaux, et un taureau ont été progressivement montés à partir du 15 juin jusqu'au 16 octobre 2020. Le chargement est similaire à celui des dernières années (0,6 à 0,7 UGB/ha et début au 15 juin au lieu du 1<sup>er</sup> juillet), afin de répondre à la problématique de la recolonisation par les ligneux et les framboisiers dans le parc du bas. L'été a été pluvieux, ce qui a permis d'éviter cette année les problèmes d'alimentation en eau pour le bétail. Par ailleurs, l'Assemblée Générale de l'Association Foncière Pastorale s'est tenue le 28/01/2021. Un point a été fait sur les années 2019 et 2020 de pâturage et la nouvelle convention 2020-2024 a été signée. Le compte rendu de cette rencontre est disponible en annexe 2.



Sur le **Querty**, un pâturage a bien eu lieu en 2021, mais les gestionnaires n'ont pas réceptionné les informations sur le nombre et type d'animaux à l'écriture de ce rapport d'activité.

Concernant le **Plain des Bœufs**, la convention de pâturage a été renouvelée entre l'ONF et l'agriculteur. En 2021, 12 ovins de 3 à 7 ans ont pâturés du 13/07 au 4/09, dans le respect du cahier des charges.

Aucun pâturage n'a eu lieu sur le **Beurey**, les réflexions sur l'avenir du pâturage sur cette chaume ont conduit à la signature d'un devis avec Jura Natura Service afin de remettre en état le point d'eau, la piste d'accès et la clôture. Les travaux, prévu en 2022, seront financés par le plan France Relance.

### 2.2.2. Interventions manuelles

Des travaux ponctuels de coupes d'épicéas ont eu lieu au plain des bœufs (ONF, agriculteur) et au Ballon de Servance (gestionnaires RNBC). Aucune intervention sur le Querty n'a eu lieu cette année.

### 2.3. Actions dans le cadre du plan France Relance (opérations 122, 124 et 322)

Il n'y a pas eu de chantier d'envergure de génie écologique en 2021 sur la RNBC. En revanche, les gestionnaires ont réfléchi, concerté, marqué sur le terrain, fait visiter des entreprises et obtenu des devis pour plusieurs chantiers qui seront menés en 2022 dans le **cadre du plan France relance**. Le tableau ci-dessous détaille les travaux de génie écologique qu'il est prévu de réaliser grâce à ce financement, leur objectif, leur montant et la date de réalisation prévisionnelle.



Lieu	Action	objectifs	montant	devis signé en 2021	date prévisionnelle de réalisation
Ballon de Servance	Restauration du pré bois pâturé	Maintenir un habitat semi ouvert favorable au grand tétras Augmenter la surface de pâturage et de prairie à nard raide	31 262 €	oui	Octobre 2022
Plateau Bravouse	Maintien et restauration de clairières	Maintenir un habitat semi ouvert favorable au grand tétras	5 000 €	non	Novembre 2022
Chaume du Beurey	Réhabilitation du parc de pâturage et point d'eau	Retour d'une activité pastorale	23 406 €	oui	juin 2022
Chaume du Querty	Broyage du genêt et fougère aigle	Lutte contre les espèces envahissantes	4 620 €	oui	juillet 2022
Ballon de Servance	Extension de la zone pâturée	Maintien du milieu ouvert et augmenter la surface de pâturage	11 918 €	oui	septembre 2022

Le comité consultatif de la réserve naturelle a validé ces travaux, et est informé au minimum 2 fois par ans de leur état d'avancement. Un bilan détaillé de la mise en œuvre sera fourni dans le rapport d'activité 2022.

### 2.4. Lutte contre les espèces végétales invasives (opération 242)

Une veille active est maintenue sur ce point notamment lors de la mise en œuvre de travaux d'infrastructure. Pour autant, malgré les prescriptions et les efforts des intervenants, nous avons constaté l'arrivée en 2021 d'une nouvelle station de Balsamine dans le secteur de la Grande Goutte (tas de gravier pour réparer la route forestière). Les 6 stations connues (ces dernières années) de balsamine de l'Himalaya ont été parcourues par les gestionnaires de la RNBC et les pieds ont été systématiquement arrachés entre juin et juillet. Le début de colonisation par la renouée au Ballon d'Alsace le long de la parcelle 44 a été traité et les pieds de renouée de la parcelle 102 ont été cartographiés (photo ci-contre).



Un suivi spatio-temporel de ces espèces sur et à proximité de la RNBC est mené par les gestionnaires, et annuellement mis à jour dans une table SIG.

### 2.5. Activités cynégétiques (opération 312)

- Aucune rencontre du « groupe chasse » n'a eu lieu en 2021.
- La mise en place d'un arrêté préfectoral « circulation des véhicules à moteur » dans le cadre de la chasse n'a toujours pas abouti, faute de temps disponible pour consulter l'ensemble des communes et ACCA / lot de chasse concernés. Cette action identifiée comme prioritaire lors de l'évaluation à mi période du plan de gestion sera poursuivie activement en 2022.

- Aucune action de chasse n'a eu lieu dans la zone en réserve de chasse en 2021.
- Il est à noter que des personnels de l'agence travaux de l'ONF ont renouvelé en peinture jaune une partie du périmètre de la réserve de chasse en 2021 sur les crédits ONF de la forêt domaniale.

- **Sanglier**

Dans les lots de chasse n°1 et 2 de la domaniale de Saint-Antoine, sur proposition des gestionnaires, l'ONF interdit depuis longtemps à ses adjudicataires la chasse après le 15 décembre, pour leur partie de lot en réserve naturelle. L'objectif est le maintien d'une quiétude maximale sur la réserve naturelle à partir de cette date. Le dépassement autorisé lors de la saison 2019/2020 est resté exceptionnel, et la chasse s'est **arrêtée au 15 décembre** dans la partie réserve pour les saisons 2020/2021 et 2021/2022.



Depuis plusieurs années l'adjudicataire du lot n°1 demande à l'ONF de modifier la clause qui lui interdit **l'utilisation du chien en battue sanglier** dans la RNBC afin de faciliter la recherche de ces animaux. Le test mis en place en 2020/2021 a amélioré l'efficacité des battues et permis de détecter plus d'animaux dans la partie RNBC (12 sangliers prélevés sur l'ensemble du lot). En parallèle, les gestionnaires de la RNBC n'ont pas observé d'augmentation des observations de chiens de chasse divagants dans la RNBC. Une réunion d'échange et bilan, entre l'ONF et les responsables du lot n°1, a eu lieu le 02/07.

Les gestionnaires ont donc donné un avis favorable à ce que l'ONF en tant que loueur du droit de chasse accepte la reconduite du test d'utilisation du chien sur la saison 2021/2022 dans la partie réserve naturelle du lot 1 dans les conditions suivantes :

- avoir un retour d'expérience objectif en fin de saison sur ce test,
- que l'arrêt de la chasse au 15 décembre sur la partie réserve soit désormais strictement respectée (période de quiétude)
- que le choix des chiens utilisés pour cette pratique soit clairement défini afin d'éviter l'usage de chien non adapté à cette pratique : chiens d'arrêt type terrier ou springer à l'exclusion des chiens courants,
- que le nombre de chiens utilisés par battue n'excède pas le nombre de 5.

- **Chamois**

En référence au rapport d'activité 2019 sur ce sujet, les modes de chasse du chamois n'ont pas évolué en 2021. Il est toujours chassé uniquement à l'approche en Haute-Saône. A noter que comme pour le sanglier, les tirs dans la partie RNBC ont cessé strictement au 15/12 pour cette saison (voir paragraphe précédent).

Des circuits de comptage chamois ont été effectués en avril 2021, à l'initiative des FDC 70 et 90 aidés de l'ONF. 3 parcours traversent la RNBC en empruntant des sentiers balisés : Goutte des Saules, Plain des Joncs et Querty. 7 autres parcours se contentent de longer le périmètre. Ces comptages de type « Indice Ponctuel d'Abondance » ont consisté en 4 sorties par circuits dans les 3 heures suivants le lever du soleil. L'objectif est d'obtenir des tendances d'évolution de la population avec une répétition stricte des parcours sur plusieurs années.



Après quelques années d'effectifs évalués comme élevés, il est constaté par plusieurs observateurs plutôt une baisse et un fractionnement de la population sur la vallée du Rahin et une certaine stabilité voire une légère augmentation sur les vallées de Servance-Miellin.

- **Chevreuil**

Après avoir fait le constat d'une baisse pendant plusieurs années, la population de chevreuil sur la réserve tendrait à se stabiliser. Ce sont 10 animaux qui ont été prélevés sur l'ensemble du lot sur la saison 2021/2022.

- ***Cerf***

Les observations de cerf sont en augmentation et les indices de présence (crottes, abrouissement) sont de plus en plus réguliers. Un cerf de catégorie « indifférencié » a été prélevé sur le lot de Saint-Antoine cette saison.

Une vigilance particulière devra être portée à cette espèce en raison des capacités de croissance de sa population et de son impact potentiellement important sur la végétation (régénération forestière et conservation des habitats forestiers).

- ***Equilibre sylvo-cynégétique***

En forêt domaniale de Saint Antoine, deux enclos de 40m<sup>2</sup> ont été installés (Parcelles 18 et 56/57) en 2016 dans le but de suivre l'impact de la grande faune sur la régénération forestière. Les relevés ont été réalisés sur une demi-journée mi-mai 2021 par deux agents ONF.

Les résultats ne seront exploités par l'ONF au niveau national qu'après 5 années de suivi. Néanmoins, il a déjà été remarqué cette année sur la parcelle 56 un abrouissement élevé sur le Hêtre dans l'exclos ; et également la forte concurrence du hêtre sur le Sapin dans l'enclos.

Quatre nouveaux dispositifs ont été installés en 2021 en forêts domaniales de Saint Antoine et du Ballon d'Alsace dont un dans la RNBC (Parcelle 101 au Plain Thiébaud).

### 3. GESTION DES FREQUENTATIONS ET DES INFRASTRUCTURES

#### 3.1. Mise en œuvre de la politique d'accueil (OMT 41)

##### 3.1.1. Manifestations sportives (opération 412)

La mise en place de la plateforme « manifestation sportive » de l'Etat devient effective et des échanges ont commencé à avoir lieu fin 2021 avec la préfecture de Haute-Saône pour l'identification des différents services à consulter et la mise en cohérence avec l'arrêté préfectoral « manifestations sportives dans la RNBC » de 2017.

Les tableaux ci-dessous synthétisent les activités « manifestations » qui ont eu lieu sur le territoire de la réserve naturelle à la connaissance des gestionnaires (cf. « discussions/difficultés » en fin de chapitre).

- Manifestations sportives ayant fait l'objet d'une autorisation préfectorale :

Date manifestation	Date réception demande par gestionnaires	Nom de la Manifestation	Organisateur	Localisation	Type
21 août 2021	19 mai 2021	Grand huit vosgien	Cycloclub de Froideconche	Ballon de Servance	Vélo

##### Particularités :

- Les conditions sanitaires liées à la crise du COVID19 ont complètement bouleversées les calendriers sportifs. De nombreuses manifestations ont été annulées.
- Suite à des échanges avec les gestionnaires de la RNBC, les organisateurs du Belfortrail avaient fait l'effort de créer un parcours passant complètement hors RNBC. Après une annulation en 2020, l'édition 2021 a pu se tenir le 24/10.

- Manifestations diverses non décomptées mais ayant fait l'objet d'un échange avec les gestionnaires :

Depuis la validation du cahier des charges des manifestations sportives et la clarification juridique pour les gestionnaires de cette thématique, on retrouve dans ce bilan : les marches militaires, les petites concentrations de véhicules à moteur, et potentiellement les manifestations ne dépassant pas les seuils du code du sport.

Dès que c'est possible, les gestionnaires font parvenir à l'organisateur un courrier rappelant les aspects réglementaires du site ainsi que des recommandations sur les itinéraires. Des modifications de parcours sont parfois demandées.

Date manifestation	Date réception demande	Nom de la Manifestation	Organisateur	Localisation	Type
02 et 03 mars 2021	28 janvier 2021	Marche topographique	1 <sup>er</sup> régiment artillerie Belfort	GR5 Etang Petit-Haut/Démineurs	Marche
23 mars 2021	04 mars 2021	Marche de nuit	35 <sup>ème</sup> régiment infanterie Belfort	Querty-planche-étang belles filles-vieil étang-rougerie-plain des joncs	Marche

- Manifestations diverses ayant fait l'objet d'un refus de la part des gestionnaires :

Aucun refus de manifestation n'a été formulé cette année.

##### 3.1.2. Mise en œuvre du schéma de fréquentation (opération 411)

- Application de l'arrêté préfectoral de 2018

L'ancien chemin des Fagnes entre l'étang du petit haut et le col 1078 (FD Ballon d'Alsace), est encore couramment emprunté, malgré la suppression du topo effectuée en 2020 par l'administrateur du site Visiorando à la suite de notre demande.

Pour rappel, les Zones de Protection Renforcée (ZPR) de Bravouse et du Rossely sont complètement matérialisées sur le terrain depuis la fin de l'automne 2020 et semblent globalement bien respectées (rares sorties de sentiers constatées par les gestionnaires et par les différents services à l'occasion des tournées de surveillance).

• Discussions/difficultés :

- Un balisage temporaire avec la mention « parcours du cœur », hors sentier dans le secteur de la tête Artel (FD Saint Maurice et Bussang), a été détecté et enlevé.
- Un balisage correspondant à l'inferral trail des Vosges a été constaté dans la réserve dans le secteur du Ballon d'Alsace sur le GR 5. Cette manifestation a pris une courte portion de sentier dans la réserve naturelle : il sera rappelé à la préfecture du Territoire de Belfort le périmètre de la RNBC et les gestionnaires seront vigilants en 2022. Un contact avec l'organisateur a également été pris par l'intermédiaire du PNRBV.
- Une nouvelle réunion pour évoquer l'implantation de balisage de parcours VTT dans la RNBC a eu lieu le 26/03 avec les conseils départementaux 90 et 70 et le PNRBV.

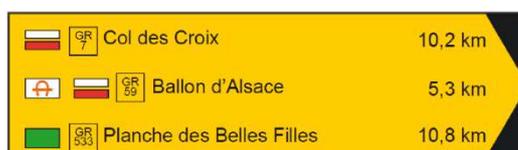
**3.1.3. Accompagnement des projets favorisant la fixation du public à l'extérieur de la RNBC – cas de l'opération grand site » (opération 413)**

Les Ballons Comtois constituent le cœur du projet de labellisation « Grand Site de France » du Ballon d'Alsace. Cette opération est portée par le PNRBV, en lien étroit avec les services de l'Etat (<http://www.grandsitedefrance.com/actus/547-2016/489-le-ballon-dalsace-entre-en-operation-grand-site.html>). Les gestionnaires ont participé à plusieurs échanges sur le sujet et à la rédaction / relecture de divers documents techniques et de communication.

**3.2. Gestion des infrastructures humaines (opérations 241 et 423)**

**3.2.1. Sentiers balisés**

Le CD70 avait programmé une remise en état de la signalétique du GR533 avec l'installation de 26 plaques (voir ci-contre) et le remplacement de 3 poteaux directionnels. Une demande a été validée au comité consultatif pour ces travaux. La crise sanitaire n'a pas permis de les mettre en œuvre en 2020 et ils ont pu être réalisés en 2021.



**3.2.2. Pistes de ski de fond**

Sur le secteur du Ballon d'Alsace, une visite des pistes de ski de fond a été demandée par le Syndicat Mixte Interdépartemental du Ballon d'Alsace (SMIBA) sur les forêts domaniales du Ballon d'Alsace et de Saint Maurice et Bussang. Elle a eu lieu le 17 novembre. Ce sont 9 arbres qui ont été identifiés à abattre au bord des pistes (compte rendu en annexe 3). Une demande de travaux d'entretien des pistes non encadrés par les AP a été validée en 2021 (CC du 12/07/21). Ces travaux n'ont été mis en œuvre que de manière partielle cette année.

Sur le secteur de la Planche des Belles Filles, une visite des pistes de ski de fond a été demandée par l'agence de tourisme qui gère le domaine skiable, Woka Loisir. Ce sont 24 arbres qui ont été identifiés à abattre au bord des pistes (compte-rendu en annexe 4). Il est à noter que la convention pour l'utilisation des pistes de ski de fond entre le CD70 et l'ONF arrive à expiration le 31/05/2022 (demande de renouvellement en cours).

**3.2.3. Refuges et chalets**

• Bilan Secteur Auxelles-Haut et Lepuix :

Plusieurs arrêtés préfectoraux imposent aux responsables des 2 chalets du Querty et du refuge de la Rougevie de déposer une demande pour accéder en véhicule motorisé. Le nombre des autorisations pouvant être accordé annuellement est encadré par des conventions ainsi que les motifs d'accès. Le tableau ci-après synthétise les demandes faites aux gestionnaires de la réserve naturelle en 2021.

	Date de la demande	Accord gest.	Date d'accès	Activité
Refuge de la Rougevie	14/07/2021	Oui	16/07/2021	Entretien
	21/09/2021	Oui	24/09/2021	Entretien
Chalet du Querty du haut	Aucune demande d'accès en véhicule en 2021			
Chalet du Querty du bas	05/11/2021	Oui	09 et 12/11/2021	Travaux intérieurs
	15/11/2021	Oui	17 et 20/11/2021	Travaux intérieurs
	22/11/2021	Oui	25/11/2021	Travaux intérieurs
Chalet Sailley	Aucune demande d'accès en véhicule			

- Chalet de la Rougevie :

Aucune difficulté à signaler avec ce refuge ou l'association en charge de son entretien.

- Chalet du Querty du Haut :

Nous n'avons eu aucun contact direct avec l'association ou son président au cours de l'année. Nous n'avons pas eu d'information concernant une reprise éventuelle des travaux de bardage (les travaux ne sont a priori pas terminés).

- Chalet du Querty du Bas :

Trois demandes d'accès en véhicule ont été formulées pour 5 journées, en particulier pour d'importants travaux d'entretien intérieur. Des cartes de circulation ont donc été transmises ponctuellement par mail à M. Rafenne (un des 4 signataires « indépendant » du cahier des charges concernant la gestion du refuge).

- Refuge « SAILLEY » au Ballon de Servance :

Aucune suite n'a été donnée au projet de cahier des charges d'entretien du bâtiment commencé fin 2018. Néanmoins, des contacts oraux ont eu lieu avec l'amicale du refuge, qui ont permis de faire coïncider les activités liées au refuge avec la réglementation de la réserve naturelle. Le projet de cahier des charges pourra être relancé en 2022.

### ***3.2.4. Route départementale 16***

Une réfection des enduits a été réalisée en août 2021 (conformément à une demande formulée au comité consultatif) et un fauchage des accotements a été réalisé après le 1<sup>er</sup> octobre.

### ***3.2.5. Infrastructures militaires***

La rencontre annuelle prévue sur site le 14/03 a été annulée pour cause d'intempéries et n'a pu être reportée. Une demande de travaux a été validée au comité consultatif du 12/07/2021 concernant la rénovation des pylônes du fort et la mise en place d'un périmètre de protection immédiat de captage d'eau potable. A la fin 2021, les peintures des pylônes ont été réalisées, mais pas le périmètre de protection.

### ***3.2.6. Antenne relai TDF***

Une fauche annuelle aux abords du pylône a été réalisée après le 01/10 conformément à l'arrêté de 2016.

## 4. SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT (OPERATION 422)

### 4.1. Surveillance menée dans le cadre des financements DREAL

Les tournées de surveillance organisées dans la RNBC grâce à la subvention de l'Etat 2021 ont été de 2 types :

- 5 tournées effectuées par les 2 gestionnaires de la réserve assermentés (ONF et PNRBV)

- 10 tournées effectuées par les personnels assermentés et armés du groupe police de l'ONF.

Ce sont au total 15 tournées spécifiques qui ont été effectuées en binôme entre le 05 janvier au 16 décembre 2021.

Les tournées ont lieu en semaine, les week-ends et jours fériés selon un planning proposé par les gestionnaires et selon des consignes de police élaborées par eux. Ces consignes sont également diffusées aux services départementaux de l'OFB70 et 90 ainsi qu'aux gendarmeries de Champagny, Mélisey et Giromagny.

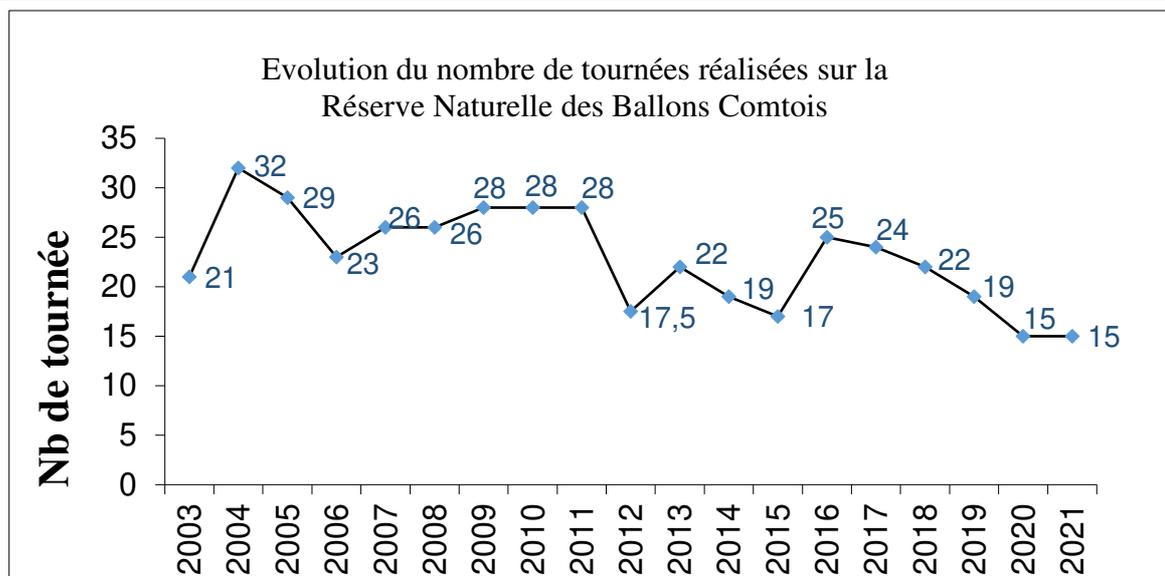
Il est à noter que 2021 a vu la cessation d'activité de la brigade équestre ONF de Saint-Antoine qui avait réalisé de nombreuses tournées depuis la création de la réserve. L'arrêt en 2021 des tournées équestres est une page qui se tourne dans le domaine de la police de l'environnement pour la réserve naturelle.



*Nous souhaitons remercier chaleureusement **Vincent Lis** (TFT ONF), pour son engagement, et son dévouement dédiés, chaque année depuis la création de la RNBC, à l'organisation des tournées équestres. Il a permis de maintenir cette activité en y consacrant plus que son temps de travail. (photo ci-dessous de 2007 !...)*

*Et nous remercions également tous les personnels ONF qui ont souvent dû donner de leur personne (et de leur postérieur) pour réaliser ces tournées de surveillance un peu atypiques mais appréciées du grand public.*





🔗 **Orientations de l'année 2021**

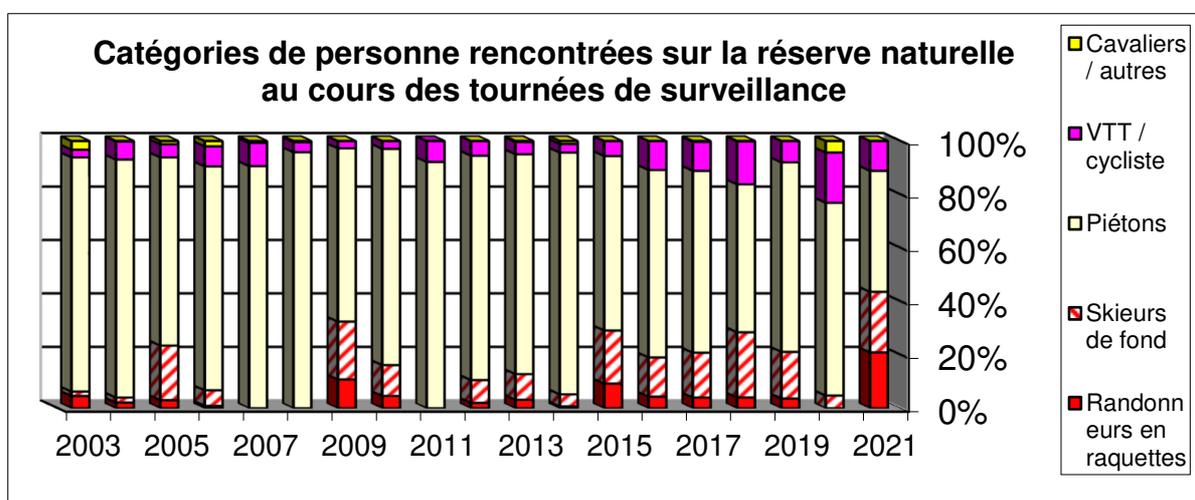
- Mettre en application les consignes actualisées en 2016 et notamment les verbalisations strictes des infractions « chien » et toute sortie de sentier en hiver,
- Informer le public de la réglementation liée à l'arrêté préfectoral « schéma des fréquentations » de 2018 : privilégier l'information et la prévention concernant le débalisage des sentiers et leur alternative, sensibiliser à l'importance du respect des nouvelles ZPR Rossely et plateau de Bravouse,
- Concentrer les tournées pédestres sur la période la plus sensible pour la faune (hiver et printemps),
- Observer la fréquentation du site, les accès utilisés,
- Continuer la sensibilisation des publics rencontrés, notamment concernant l'interdiction des feux,
- Assurer une veille active sur les sites internet.

🔗 **Fréquentation observée**

- Au total, 530 personnes ont été rencontrées au cours des différentes tournées de surveillance
- 471 piétons, dont 120 skieurs de fond et 111 randonneurs en raquettes
- 59 cyclistes (ou VTT)
- 18 autres personnes (cavalier, campeurs, pêcheur, cueilleur)

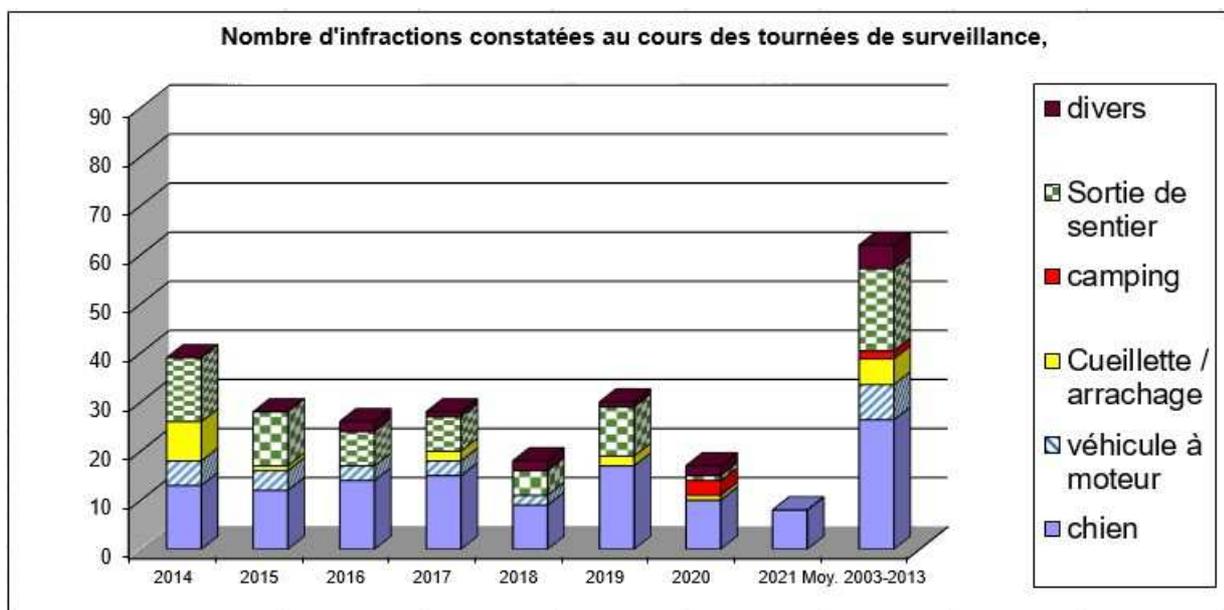
La fréquentation totale observée est en augmentation par rapport à 2020 (420) et 2019 (440).

En termes de proportion par catégorie de personne : l'augmentation amorcée il y a quelques années du nombre de cycliste/vététiste semble se poursuivre. La quantité de coureurs à pied est également en progression. Par ailleurs, les refuges attirent les campeurs à leur proximité. Le nombre de raquettes et de skieurs de fond rencontrés est lui aussi en augmentation cette année en lien avec un enneigement relativement durable. Des traces de skis de randonnée alpine sont également constatées dans des sous-bois pentus.

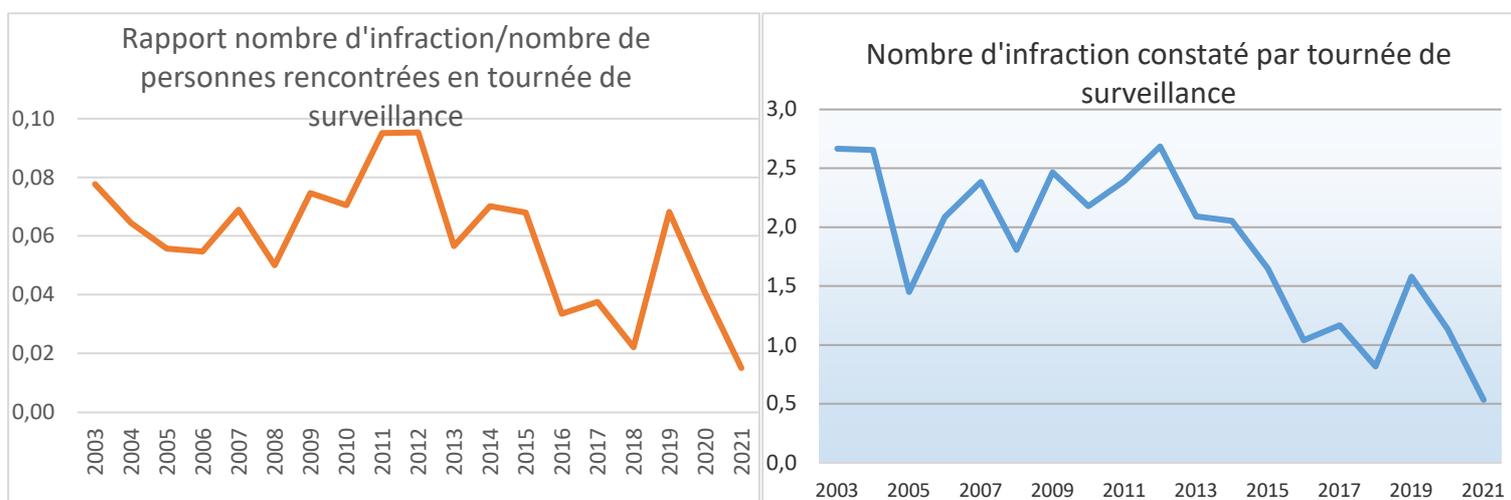


### 🔍 *Infractions constatées*

Avec seulement 8 timbres-amende en 2021, nous enregistrons un niveau relativement bas de constat d'infraction. Selon les chiffres que nous avons pu récolter (et avec toute la prudence qui s'impose dans leur interprétation), le nombre d'infraction annuel constaté au cours des tournées serait globalement plus bas ces 7 dernières années en comparaison de la moyenne de cette valeur au cours des 10 premières années de la RNBC.



Il nous semble constater également cette tendance à la baisse pour les 2 ratios illustrés par les graphiques suivants :



## 4.2. Surveillance menée par les autres services de police

### 4.2.1. Surveillance par les services de l'OFB

En 2021, les services départementaux 70 et 90 ont réalisé 2 tournées de surveillance sur la RNBC.

Une collaboration étroite est recherchée avec ces services, notamment pour le partage d'informations et le ciblage des thématiques de surveillance.

Une tournée de surveillance interservices a été réalisée en 2021 entre le groupe police de l'ONF et l'OFB 70.

### 4.2.2. Surveillance par la gendarmerie

Une tournée de surveillance interservices a été réalisée en 2021 entre le groupe police de l'ONF et la gendarmerie.

Il n'y a pas eu de tournée spécifique gendarmerie à notre connaissance.

### 4.2.3. Autre Surveillance ONF

Les 7 techniciens forestiers territoriaux sur leurs secteurs respectifs (dénommés triages) dont fait partie la RNBC sont susceptibles de verbaliser toutes les infractions en lien avec sa réglementation. Du fait de leur connaissance du terrain et par leur présence quotidienne, les agents contribuent grandement à la prévention et à la surveillance de cet espace protégé, même si cela est difficilement chiffrable en temps passé.

En raison du risque d'incendie de plus en plus prégnant, l'ONF a pris la décision de faire démonter dans cette forêt l'ensemble des places à feu présentes sur les aires de pique-nique (cas en particulier du refuge de la Grande Goutte) et de matérialiser cette interdiction par des panneaux explicites. La poursuite de la sensibilisation du public est essentielle pour cette problématique de plus en plus prégnante.

### 4.3. Bilan des infractions et verbalisations

Le tableau ci-dessous dresse un bilan synthétique des infractions constatées sur le territoire de la réserve naturelle, et des sanctions associées, par toutes les forces de police (et dont les gestionnaires ont eu connaissance) :

Type d'infraction	Chien	Sortie de sentier	Véhicule à moteur	Cueillette / arrachage	Camping	Feu	Dépôt ordure	Total
Avertissement oral	4	3	2					
Avertissement écrit								
Timbre amende	8							8
Procédure verbale								
Refus de décliner l'identité ou de s'arrêter								

Plusieurs éléments complémentaires sont à prendre en compte :

- Les avertissements oraux sont liés soit à la localisation de l'infraction (en bordure de réserve notamment), ou à l'impossibilité de communiquer avec le contrevenant d'origine étrangère.
- Toutes les infractions qu'elles soient verbalisées ou non, sont systématiquement doublées d'une reconduite à la sortie de la réserve naturelle.
- Par leur présence sur le terrain, les gestionnaires ont pu empêcher plusieurs infractions avant qu'elles ne commencent notamment sur des sites touristiques situés sur la bordure de la RNBC.

A noter qu'un échange a eu lieu le 21/07 avec les responsables de WOKA sur le sujet des trottinettes électriques et la réglementation associée à leur usage en milieu naturel.

### 4.4. Conclusions

La fréquentation semble bien en baisse sur certains secteurs (Rossely, Bravouse), si l'on en juge par le faible nombre de traces observées sur la neige et les témoignages des différents services intervenant dans la surveillance. Ailleurs, la fréquentation du public hors des sentiers balisés est toujours constatée.

Une veille active sur les sites internet proposant des itinéraires de randonnée est nécessaire et la multiplication des partages d'activités ne tenant pas compte de la réglementation sur les réseaux sociaux complique la tâche. Des activités plus ponctuelles comme le ski de randonnée ou l'escalade échappent encore à notre contrôle. Leur impact potentiellement important en termes de dérangement en fait un point de vigilance.

Les filets signalant les zones de quiétude en hiver démontrent leur efficacité. Leur pose et leur maintien au cours de la saison nécessite un temps de suivi relativement important.

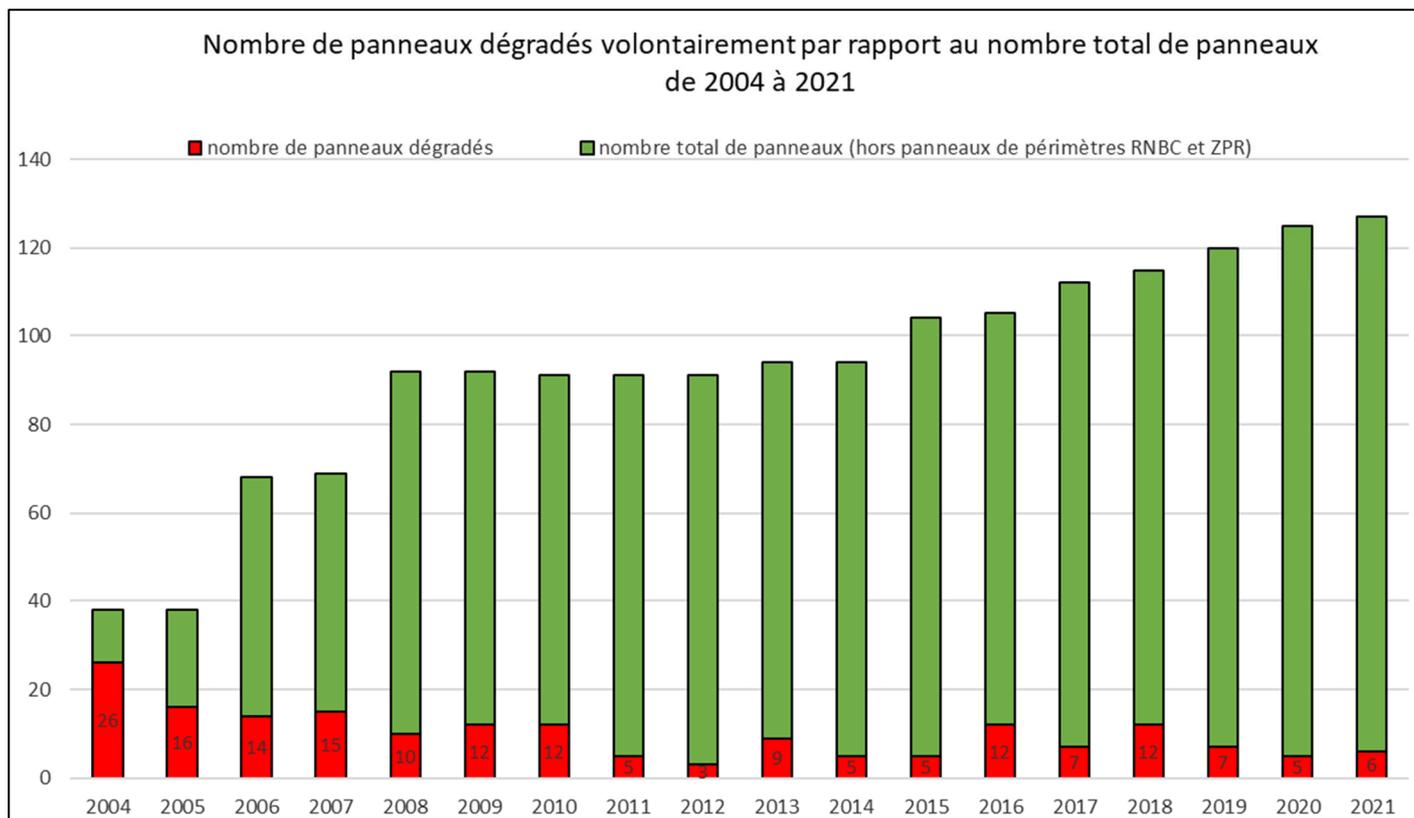
Une intensification des tournées interservices serait souhaitable notamment pour la problématique de la circulation des véhicules à moteur.

## 5. INFORMATION DES PUBLICS ET ANCRAGE LOCAL

### 5.1. Entretien et renforcement de la signalétique RNBC (opération 611 et 612)

Actuellement près de 130 panneaux sont en place en périphérie et dans la RNBC afin d'informer au mieux les usagers de la réglementation en vigueur. Cette signalétique est en constante évolution aussi bien du point de vue quantitatif que qualitatif en fonction de l'évolution des activités sur le site.

Le nombre de dégradations volontaires est dans la moyenne des dernières années, soit 5% des panneaux dégradés en 2021. Un chiffre faible qui est un indicateur d'une tendance à l'acceptation croissante de la RNBC par le public (graphique ci-dessous).



### 5.2. Médiation et éducation à l'environnement (opération 622 et 621)

Le 13 novembre 2020, l'Assemblée nationale a voté les crédits de la mission "Ecologie, développement et mobilité durables" et son programme "Paysages, eau et biodiversité". Un fond d'intervention d'un montant de 3 millions d'euros a ainsi été dédié à la sensibilisation et à l'éducation pour renforcer la dynamique d'accueil et d'éducation des jeunes et des citoyens dans les réserves naturelles nationales. La secrétaire d'état du Ministère de la Transition Ecologique Bérangère Abba s'est exprimée en ce sens : *"Le travail de sensibilisation et d'éducation à la nature, qui n'était plus pris en compte depuis 2009 dans les dotations budgétaires, est plus que jamais essentiel au moment où le lien entre perte de biodiversité et pandémie bénéficie d'un large consensus scientifique"*.

La RNBC a ainsi bénéficié d'une enveloppe complémentaire de 18 000 euros par rapport au budget initial, dont la moitié a été affectée au recrutement d'un médiateur de l'environnement (à ¼ temps sur la RNBC) et l'autre moitié dédiée à la sous-traitance d'animations pédagogiques à la Maison de la Nature des Vosges Saônoises (MNVS).

#### 5.2.1. Médiation de l'environnement (budget fonctionnement – PNRBV)

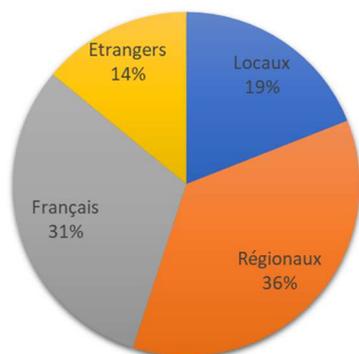
Grâce au budget complémentaire dédié à l'éducation à l'environnement, le recrutement d'un animateur nature à temps plein a été possible, poste mutualisé sur les 4 Réserves naturelles gérées par le PNR des Ballons des Vosges. Charles Jud est ainsi arrivé sur ce poste courant mai 2021. Ses missions :

- Des actions de maraudage et sensibilisation des publics sur le terrain,
- La valorisation des études et projets menés sur les Réserves naturelles (vulgarisation scientifique, communication spécifique, animations, ...),

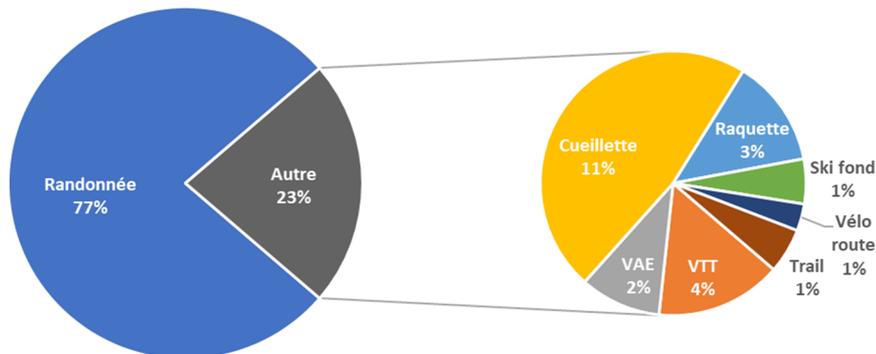
- L'accompagnement des différentes actions en matière de sensibilisation et d'appropriation locale.

La sensibilisation sur le terrain dit « maraudage » a été effectuée du 09/06 au 26/12/2021 : 402 personnes ont ainsi été rencontrées et sensibilisées au cours de 20 sorties sur le terrain. Plus des ¾ des sorties ont eu lieu pendant les vacances scolaires, Week end et jours fériés, notamment au mois de juillet et août. Les graphiques ci-dessous montrent l'origine géographique et le type d'activité du public rencontré.

### Origine géographique du public



### Type d'activité



La très grande majorité des personnes rencontrées pratiquait la randonnée, et 4% étaient en situation d'infraction (principalement des promeneurs non locaux, avec chien). Un chiffre faible en comparaison des autres RNN du massif vosgien. Ces données mériteront d'être consolidées avec les résultats de 2022 pour en tirer des conclusions plus consistantes.

#### 5.2.2. Education à l'environnement (Budget études et travaux 2021-PNRBV)

La MNVS a pris contact par courrier et téléphone avec les classes de CE1 à CM2 des écoles des communes concernées directement par la RNBC, sur la base de la présentation d'un déroulé de 2 séances d'intervention (annexe 5). **Les 8 classes sollicitées ont toutes répondu favorablement**, le bilan quantitatif de l'opération est disponible dans le tableau ci-dessous.

Communes	Enseignant	Niveau	Effectif	Date 1ère séance	Date 2ème séance
LEPUIX	M. BAUDRY	CE1-CE2	20	21/09/2021 matin	28/09/2021 journée Ballon Alsace
LEPUIX	M. COLIN	CM1-CM2	20	21/09/2021 après-midi	05/10/2021 journée Ballon Alsace
SERVANCE	M. OUDOT	CE-CM1-CM2	24	21/09/2021 après-midi	28/09/2021 journée Ballon Servance
FRESSE	Mme MARECHAL	CE2-CM1-CM2	16	21/09/2021 matin	05/10/2021 journée Planche des Belles Filles
PLANCHER BAS	Mme VIENNET	CM1	16	23/09/2021 après-midi	30/09/2021 journée Planche des Belles Filles
PLANCHER BAS	Mme NATHAN	CM2	23	23/09/2021 matin	07/10/2021 journée Planche des Belles Filles
SAINT MAURICE	Mme TISSOT	CE1-CE2	18	23/09/2021 matin	08/10/2021 journée Ballon Alsace
PLANCHER LES MINES	Mme ROBERT	CM1-CM2	15	23/09/2021 après-midi	01/10/2021 journée Planche des Belles Filles

Les interventions se sont déroulées en septembre-octobre 2021. Les conditions climatiques peuvent être difficiles à cette période mais cela permet de réaliser des boucles plutôt que des allers-retours (interdiction des sorties de sentier avant le 15/07).

La première séance se réalise en classe. L'objectif global de celle-ci est de comprendre ce qu'est une réserve naturelle, de connaître sa localisation et surtout d'en comprendre les enjeux. Pour cela, des séquences d'animations avec des outils et des approches diversifiées ont été mises en place pour captiver les enfants :



- Présentation de l'animateur,
- Représentations initiales sur la biodiversité : photolangage pour que les enfants s'expriment sur cette notion et donnent une définition commune,
- Carte d'identité de la RNBC : étude des cartes (périmètre, localisation, superficie, date de création),
- Découverte des milieux et espèces qui sont présents, et comprendre les enjeux : jeu « associer la faune et la flore à leur milieu » (forêt, tourbière, chaume, éboulis, torrent),
- Comprendre les pictogrammes de réglementation : jeu du bérêt, ...
- Comprendre l'un des enjeux majeurs de la réserve naturelle, « le bois mort » : vidéo puis discussion.

La deuxième séance se déroule sur le terrain, sur 3 sites au choix : le **Ballon de Servance, la Planche des Belles Filles, le Ballon d'Alsace**. Les élèves se sont déplacés en bus jusqu'au site de visite. Les parcours totalisent 5 à 7 km à la journée. Les thèmes et problématiques suivantes sont abordés :

- Qu'est-ce que la quiétude animale ? apprendre à se déplacer en respectant la faune : jeu du roi du silence sur une partie du parcours et fermer les yeux et écoute,
- Découverte des divers milieux de la RNBC sur le terrain au fur et à mesure de la balade en comparant avec le jeu fait en classe,
- Zoom sur la forêt : Détermination de quelques essences d'arbres : conte et observation sans prélèvement,
- Etude du bois mort et des habitats présents sur ces arbres : observation des stades de décomposition, des décomposeurs à l'aide de boîtes loupe,
- Jeu d'observation sur les oiseaux et écoute de chants : jeu des jumelles avec détermination des divers pics et chouettes présents.
- Jeu de rôle sur la réglementation : jeu de rôle avec la mise en place de scénettes.



Pour réaliser l'ensemble de ses séquences, la MNVS a créé des outils pédagogiques spécifiques : un photolangage de la biodiversité, une carte d'identité à remplir de la RNBC, un jeu des milieux et espèces, un jeu du bérêt des pictogrammes, des lunettes de la chaume (photo ci-contre) et un jeu des pics et chouettes.

L'ensemble des animations que ce soit en classe ou sur le terrain est un franc succès :

- **En classe, les enfants ne savent pas forcément ce qu'est la biodiversité** et le photolangage leur permet de s'exprimer. La définition est bien comprise et permet de montrer l'enjeu « préservation de la biodiversité ». Le jeu fonctionne bien. Le problème de la méconnaissance en termes de géographie se fait vraiment ressentir lorsque l'on travaille sur la carte d'identité. Les enfants ne connaissent pas les départements et régions et ce travail est vraiment bénéfique pour eux. Les enseignants ont beaucoup retravaillé à partir de ces cartes en inter-

séances. Le jeu des milieux est très dynamique et permet de travailler en petits groupes. Les élèves ont parfois un peu de mal à lier flore et milieu mais lors de la correction, il y a vraiment un échange entre groupe et des réflexions intéressantes.

La vidéo sur l'arbre mort est un réel « plus » pour cette intervention. Elle permet de voir et de comprendre le cycle de vie d'un arbre (c'est assez abstrait pour un enfant de cet âge) et surtout de voir les acteurs de cette décomposition et donc les enjeux qui en découlent.

- **Sur le terrain, les trois sites sont adaptés à la visite.** Le jeu du roi du silence dès le début de la balade permet de mettre les enfants dans l'ambiance. Il est difficile pour eux de tenir toute une journée en parlant discrètement mais ils ont fait beaucoup d'effort. Au fur et à mesure de la balade et selon les sites, ils ont travaillé sur la hêtraie sapinière, la hêtraie d'altitude et la chaume. Grâce aux outils, l'animation était dynamique et surtout diversifiée. Les enfants sont, grâce au jeu « milieu » fait en classe, très observateurs et reconnaissent chaque milieu.

A noter aussi les nombreux arrêts et observations sur les chandelles ou des arbres au sol. Les enfants se sont servis de ce qu'ils avaient vu dans la vidéo pour le transposer sur le terrain et ont ainsi compris l'intérêt de ces bois et étaient émerveillés de toute la vie qui s'y implante.

Le jeu « pics et rapaces-nocturnes » est très apprécié des enfants car il permet de travailler avec des jumelles en duo mais aussi d'écouter des sons. Pour certains c'est une première et ils sont demandeurs de refaire des écoutes à d'autres endroits pour voir si des oiseaux se manifestent. Les fiches oiseaux sont données ensuite aux enseignants pour accrocher en classe.

Le jeu de rôle est vraiment le point fort de cette sortie. Les enfants ont vraiment pris leur rôle au sérieux. Ils comprennent le rôle du garde et qu'avant la sanction, il y a toujours une part de pédagogie.



**Au final, le bilan des 3 demi-journées de terrain est très positif, puisque les enfants sont devenus des ambassadeurs de la RNBC. En témoigne les parents qui ont par la suite contacté la MNVS ou la RNBC pour avoir l'itinéraire sur la Planche des belles Filles car leurs enfants voulaient leur faire découvrir la réserve et tout ce qu'ils avaient appris. Une action à reconduire en 2022, avec d'autres écoles !...**

### 5.2.3. Animations spécifiques pour les scolaires et le grand public

Date	Etablissement/ Structure	Niveau	Nb. de part.	Terrain (jour)	Salle (jour)	Remarques / sujet
28/06	Ecole Rupt/Moselle	Primaire	16	0,5	0	Sortie scolaire « nature »
21/07	Tout public	/	21	0,5	0	Journée ramassage de déchet organisé par WOKA
09/09	Université de BFC	Bac + 4	16	1	0	Présentation RNBC
27/09	Lycée Valdoie	Bac pro STAV	18	1	0	Présentation RNBC / enjeu forêt et faune
17/10	Club Vosgien Nancy	/	7	0,5	0	Présentation RNBC / enjeu forêt et faune
22/10	AgroParisTech Nancy	Bac + 4	15	0,5	0,5	Présentation RNBC et forêt
04/11	Centre de Formation Chateaufarine	Licence Pro	15	1	0	Présentation RNBC et forêt

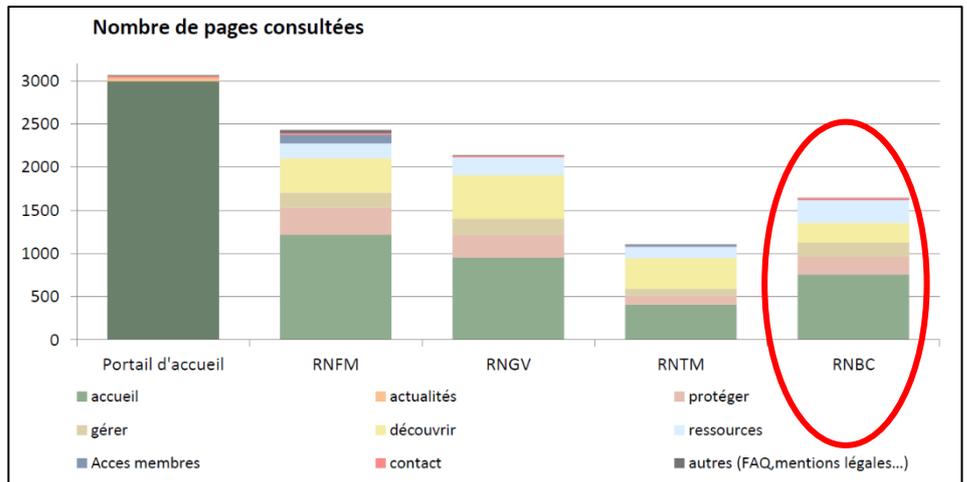
## 5.3. Communication (opération 612)

### 5.3.1. Outils de communication

- Site internet :

Le site internet, <https://www.ballonsdesvosges-reservesnaturelles.fr/ballons-comtois/>, est mis à jour autant que nécessaire, notamment par l'intégration de rapports et de divers documents, à travers la rubrique « ressources ». Les données récoltées via *Google analytic* montrent que le nombre de personnes qui ont visité le site internet des Réserves Naturelles gérées par le PNRBV s'élevait à 3 368, soit presque deux fois plus qu'en 2020. Seulement 14% de ces personnes ont consulté le site a minima une seconde fois au cours de l'année. Différents supports sont utilisés par les utilisateurs pour consulter le site internet : les ordinateurs (58%), les mobiles (39%) et les tablettes (3%). La majorité des utilisateurs sont basés en France (70%), et seulement 10% sont localisés dans le territoire du Parc naturel régional des Ballons des Vosges ou dans les villes portes.

En 2021, 10 666 pages ont été consultées sur le site internet (cf. graphique ci-contre) avec un temps moyen passé sur une page de 1min7. Dans la majorité des cas les utilisateurs accèdent au site internet via le portail d'accueil à partir duquel l'internaute a accès aux sites des différentes Réserves Naturelles présentées. Après la page d'accueil, c'est la page « découverte » qui a été la plus consultée sur les 4 réserves naturelles, puis la page « ressources ». Enfin les utilisateurs consultent en moyenne 2,5 pages lorsqu'ils visitent notre site pour un temps passé de 2min46. Ce qui est plutôt positif puisque la moyenne générale sur les sites internet se situe autour d'1min10.



• Azuré :

Comme chaque année, un numéro de la revue des gestionnaires des milieux naturels remarquables de Bourgogne Franche-Comté est paru. Les gestionnaires n'ont pas proposé de contributions spécifiques à la RNBC, mais ont participé aux comités de rédaction et de relecture en 2021.



**5.3.2. Autre communication interne**

L'azuré, ainsi que le rapport d'activité ont été diffusés au sein du pôle environnement du PNRBV et aux différents services et personnels de terrain de l'ONF, agence Nord Franche-Comté et autres. Le rapport d'activité 2020 a été présenté aux Unités territoriales Haute-Moselle et Plancher Bas – Giromagny au cours du printemps. Les gestionnaires ont participé à la réunion police de l'ONF le 16 mars. Ils ont pu présenter le bilan 2020 et les perspectives 2021.

**5.3.3. Bilan Presse**

- Les gestionnaires ont été contactés en début d'année par la correspondante locale de Plancher les Mines de l'Est républicain pour écrire un article sur la RNBC et sa réglementation. La proposition de contenu a été envoyée début février par les gestionnaires. L'article n'a finalement pas été accepté par la rédaction.
- L'ONF a fait paraître dans le courant de l'été, sur son site internet national, un article sur la Forêt domaniale de Saint-Antoine. C'est Yvan Nicolas, responsable de l'Unité territoriale qui a tenu la plume de cet article. La réserve et sa réglementation y ont été rappelés à bon-escient.
- Les gestionnaires ont été contacté par le Dauphiné Libéré pour faire paraître un article sur le grand tétras. L'article est paru en mars sur le site internet du Dauphiné : <https://www.ledauphine.com/magazine-tourisme-et-patrimoine/2021/02/24/reserve-naturelle-des-ballons-comtois-une-terre-d-accueil-pour-les-grands-tetras>

**5.4. Veille sur les mentions RNBC sur tous les supports (opération 613)**

Les gestionnaires ont eu de nombreux échanges, dont une réunion le 04 mai, avec le Conseil Départemental de Haute Saône et WOKA loisir pour intégrer des messages sur la RNBC dans l'explorgame de la planche des belles filles. Le projet a également été retravaillé suite aux interrogations du comité consultatifs, avant d'être finalement validé au cours de l'été. L'activité a été mise à disposition du grand public par Woka dès l'automne 2021.

## 6. GESTION ADMINISTRATIVE & RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES

### 6.1. Comité consultatif

Deux comités consultatifs se sont tenus en 2021, l'un en visio conférence le 02/02/2021 et l'autre en présentiel le 12/07/2021 à Francheville. Le premier comité consultatif de l'année a permis en particulier de présenter l'évaluation à mi-parcours du plan de gestion 2015-2024, et de valider à l'unanimité le plan de travail pour les 5 prochaines années.



- **Les autorisations obtenues en 2021:**

Prolongation des études scientifiques concernant les inventaires des hétérocères (OPIE FC), des coléoptères aquatiques (OFB) et des bryophytes (SBFC)	Partiellement en 2021 Poursuite 2022
Inventaire mycologique par la SMPM	Fait en 2021, poursuite en 2022
Etude bryologique par Denis Cartier	Non réalisé en 2021
Autorisation d'une rencontre biologique sur la partie Lorraine de la RNBC	Fait en 2021
Etude des coléoptères dans la forêt domaniale de Saint Antoine par l'ONF	Fait en 2021
Demande d'autorisation pour étude concernant la reconstruction de l'historique des feux et des changements climatiques dans la région du Rhin supérieur pour les ~12'000 dernières années à partir d'enregistrements sédimentaires de zones humides	Non réalisé en 2021
Demande d'activité commerciale de WOKA « explorgame »	Fait en 2021
Demande d'autorisation de travaux pour poser des enclos / exclos en forêt domaniale dans le cadre du suivi de l'impact des ongulés dans la forêt publique.	Fait en 2021
Demande d'autorisation de travaux pour la mise en place d'un périmètre de protection immédiat (production d'eau) et la rénovation des pylônes du fort	Rénovation des pylônes faite en 2021. Reste à faire le périmètre de captage.
Demande d'autorisation de travaux pour la remise en état des aménagements des pistes de ski de fond du Ballon d'Alsace	Partiellement réalisé en 2021
Demande d'autorisation de travaux pour le traitement d'un fontis en bordure de la RF du Stalon	Fait en 2021
Demande d'autorisation de travaux pour le remplacement des supports et des lames signalétiques	Fait en 2021
Demande d'autorisation de travaux pour refaire le revêtement de la route départementale 16 entre le Ballon de Servance et l'entrée sud de la RNBC	Fait en 2021

Les autorisations obtenues les années précédentes et qui sont toujours valables ou dont les projets sont en cours de réalisation sont reprises en annexe 6.

### 6.2. Mouvement de personnel

#### 6.2.1. Personnel

- **Côté PNRBV :**

- Arrivée de **Charles Jud** le 25/05/2021, pour la mission de médiation à l'environnement.
- Arrivée de **Rémi Joly** le 01/06/2021, pour 4 mois de mission PSDRF.

- **Côté ONF :**

- Départ d'**Alice Zimmermann** le 01/09/2021, technicienne du triage de Saint-Antoine.
- Départ de **Lydie Lallement** le 01/06/2021, conservatrice de la RNBC, pour le poste de responsable environnement et foncier de l'agence Nord Franche-Comté ; intérimaire du poste de conservateur jusqu'au 06/10/2021. Arrivée de **Hervé Vigoureux** le 07/10/2021, nouveau conservateur ONF de la RNBC, en provenance de l'agence ONF d'Annecy.

### 6.2.2. Stagiaires

- Accueil de **Théo Mangeat**, Master Gestion de l'environnement 1ere année, Université de Bourgogne Franche-Comté – Montbéliard, du 15/02/2021 au 24/04/2021. Analyse des résultats du 2ème passage du PSDRF en forêt non gérée.
- Accueil de **Carla Vandekerkhove**, Licence Biologie, Sciences de la Vie et de l'Environnement, Université de Bourgogne Franche-Comté – Montbéliard, du 15/03/2021 au 16/04/2021. Etude de la population d'odonates sur la tourbière de Bravouse.
- Accueil **Louca Montenont**, en classe de 3eme au collège du Ban de Vagney à Saulxures-sur-Moselotte. Découverte du métier de technicien « réserve naturelle ».

### 6.3. Formation du personnel

Dates	Thème	Lieu	Personnel ayant bénéficié de la formation
Avril à juin 2021	Formation Clim'essence – adaptation des forêts aux changements climatiques	visio	ONF

### 6.4. Autres relations partenariales et ouverture sur l'extérieur

- 07/01 : réunion entre le GTV et l'ONF sur le plan de relance forestier
- 14 et 19/01 : participation au forum des gestionnaires en visio conférence
- 24/01 : Participation au comité consultatif de la réserve naturelle régionale de la Grande Pile
- 11/03 : Participation à la réunion inter réserve naturelle de Bourgogne Franche-Comté
- 12/03 : Rencontre avec Alain Laurent, de l'Observatoire des Carnivores Sauvages
- 19/03 : Réunion en visio conférence avec Emmanuel Garnier (laboratoire chrono environnement) et son groupe pour une étude historique sur Saint Antoine.
- 02/04 : Réunion avec le SDIS 70 et l'ONF sur la prévention des feux de forêts.
- 06/04 : Participation à une visio conférence organisée par le PNRBV sur le projet Flora vosgesiaca.
- 29/04 : Réunion entre ONF et SMIBA concernant les concessions en cours et caduques, dans et hors RNBC, en forêt domaniale.
- 20/05 : participation au webinaire de clôture du Life « tourbière du Jura ».
- 21/05 : Participation à un webinaire RNF sur l'état de conservation.
- 16/06 : Participation à une réunion organisée par la DREAL BFC sur la stratégie nationale des aires protégées.
- 07/07 : Réunion avec 5 représentants de l'Université de Bourgogne Franche-Comté – Montbéliard pour dresser un bilan et les perspectives de travail en commun.
- 16/08 : Rencontre de terrain avec le GTV pour la mise en œuvre de travaux « PNA Tétras »
- 17/08 : Journée d'échange inter RNN PNRBV sur la réserve naturelle de Frankenthal-Missheimle
- 26/08 : prospection de terrain avec Albert Piguet et François Thiery, botanistes et membres du CC.
- 20 et 21/09 : Accueil d'un séminaire Natura 2000 du PNRBV au Ballon de Servance et Plateau de Bravouse.
- 21/10 : Réunion sur les missions de police au sein des réserves naturelles à la DREAL BFC à Dijon.
- 8/11 : Rencontre et échange avec 5 scientifiques du laboratoire « chrono environnement » de Besançon.
- 24 et 25/11 : Participation aux rencontres du pôle forêt de RNF à la Bresse (88).
- 6/12 : Restitution en visio-conférence de travaux d'étudiant de l'université des sciences BFC sur la thématique du grand tétras.
- 08/12 : Participation à la conférence biodiversité ONF/Fédération nationale des PNR.

Par ailleurs, les gestionnaires ont participé au moins à 6 rencontres, la plupart en visio conférence, concernant le plan national d'action en faveur du Grand tétras et l'opportunité d'un renforcement de la population dans le massif vosgien.

## Convention 2021 de financement DREAL - réserve naturelle nationale des Ballons Comtois - ONF

Convention du 18/02/2021 "programme d'actions 2021 de la RNBC" et son avenant n°1\*

80 595,00 € attribués pour le budget 2021

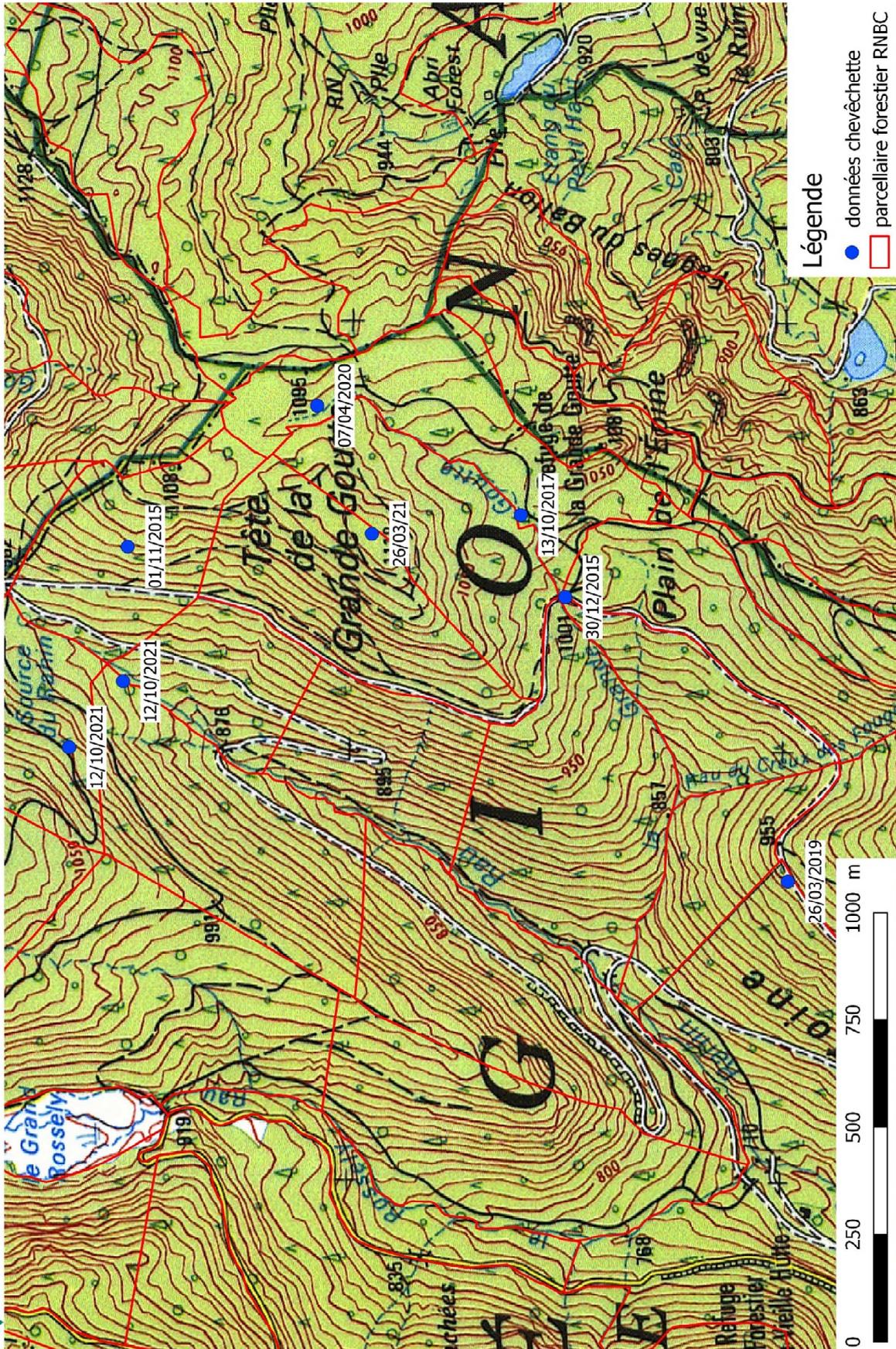
Objectifs et actions	Intitulés	Gestionnaire coordinateur	Nombre de jours ONF prévisionnel	Nombre de jours ONF réels**	frais de personnel (conservateur, garde-technicien, chargé d'étude, animateur)		frais de mission		prestations de service		acquisition de matériels		frais divers et fournitures		Bilan du Financement	
					Attribué	dépensé	Attribué	dépensé	Attribué	dépensé	Attribué	dépensé	Attribué	dépensé	ONF versé	Etat subvention versée
OLT 1	Assurer un état de conservation optimal pour les habitats et les espèces à forte valeur patrimoniale															
OMT 11	Suivre et préserver les espèces rares et/ou menacées en cohérence avec leur aire de présence sur le massif vosgien (hors grand tétras)	PNRBV	12	11,0	3 648	3 344	492	451								
OMT 12	Assurer une gestion conservatoire des chaumes, plains et prairies	PNRBV	2	2,0	608	608	82	82								
OMT 13	Assurer une gestion conservatoire des milieux tourbeux et de leur bassin versant	ONF/PNRBV	1	1,0	304	304	41	41								
OLT 2	Favoriser le caractère naturel et une diversité optimale sur l'ensemble du massif forestier				-	-	-	-								
OMT 21	Favoriser, sur l'ensemble du massif forestier, la représentation des stades sylvigénétiques terminaux ou des arbres à forte valeur écologique	ONF/PNRBV	2	1,0	608	304	82	41								
OMT 22	Appliquer une sylviculture favorable à la biodiversité	ONF	5	4,0	1 520	1 216	205	164								
OMT 23	Suivre l'état de conservation des habitats forestiers	ONF/PNRBV	81	71,0	24 624	21 584	3 321	2 911	1 500	1 337,7			400	367,32	194,98	
OMT 24	Minimiser les impacts des infrastructures et des activités humaines existantes par un entretien et une utilisation cohérents avec les objectifs de la réserve naturelle	ONF/PNRBV	2	2,0	608	608	82	82								
OLT3	Augmenter la viabilité de la sous-population de grand tétras des Ballons Comtois, en tant que noyau vosgien de population				-	-	-	-								
OMT 31	Assurer la quiétude des zones vitales	ONF/PNRBV	2	3,0	608	912	82	123								
OMT 32	Préserver et améliorer des habitats (potentiellement) favorables	ONF	2	2,0	608	608	82	82								
OMT 33	Connaître et suivre l'espèce et son habitat	ONF/PNRBV	3	3,0	912	912	123	123								
OLT4	Maîtriser la fréquentation				-	-	-	-								
OMT 41	Etablir et actualiser la politique d'accueil sur le massif des Ballons Comtois	ONF/PNRBV	2	2,0	608	608	82	82								
OMT 42	Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle	ONF	22	26,0	6 688	7 904	902	1 066	18 320	18 876,75					556,75	
OLT5	Connaître le patrimoine naturel de la réserve & favoriser la recherche fondamentale				-	-	-	-								
OMT 51	Améliorer la connaissance de la biodiversité à l'échelle de la réserve naturelle	ONF/PNRBV	2	4,0	608	1 216	82	164								
OMT 52	Organiser les données naturalistes et la connaissance	ONF/PNRBV	2	3,0	608	912	82	123								
OLT6	Faire découvrir et comprendre les enjeux de la réserve				-	-	-	-								
OMT 61	Informers les publics de l'existence et des enjeux de la réserve naturelle	ONF/PNRBV	6	3,0	1 824	912	246	123								
OMT 62	Echanger avec les publics pour développer l'appropriation locale	ONF/PNRBV	1	1,0	304	304	41	41								
OLT7	Préserver les autres patrimoines				-	-	-	-								
OMT 71	Préserver les patrimoines historique, culturel, paysager et géologique	ONF/PNRBV	0	1,0	-	304	-	41								
OMT81	Gestion et veille administrative		28	35	8 512	10 640	1 148	1 435								
	Frais de structure du gestionnaire ONF		0										17 500	17 500	17 500,00	
	<b>TOTAL</b>		175	175,0	53 200 €	53 200 €	7 175 €	7 175 €	19 820 €	20 214,45 €	- €	- €	400 €	367,32 €	17 861,77	80 595,00
													<b>Total prévisionnel</b>	98 095,00 €		
													<b>Total dépensé</b>	98 456,77 €		
													<b>Dont financement ONF</b>	17 861,77 €		
<b>Bilan de la convention</b>			<b>Total prévisionnel</b>	98 095,00 €	<b>*Avenant n°1 autorisant la réalisation des opérations jusqu'au 31/03/2022</b>											
			<b>Total dépensé</b>	98 456,77 €	<b>**Répartition du temps de personnel:</b>											
			<b>Part de financement ONF</b>	17 861,77 €	<b>Lydie Lallement: 111 jours du 01/01 au 31/09/21; Hervé Vigoureux: 52 jours du 01/10 au 31/12/21; Eike Wilmsmeier: 12 jours du 01/06 au 31/12/21</b>											
			<b>Subvention non utilisée</b>	- €												

Convention 2021 de financement DREAL - programme d'action 2021 de la réserve naturelle nationale des Ballons Comtois - PNRBV															
Objectifs et actions	Intitulés	Gestionnaire coordinateur	Nombre de jours PNRBV prévisionnel	Nombre de jours PNRBV réel	frais de personnel (conservateur, garde-technicien, chargé d'étude, animateur)		frais de mission		prestations de service			acquisition de matériels		frais divers et fournitures	
					Attribué	dépensé	Attribué	dépensé	Attribué	dépensé	repport 2022	Attribué	dépensé, dont provision pour investissement	Attribué	dépensé
OLT 1	Assurer un état de conservation optimal pour les habitats et les espèces à forte valeur														
OMT 11	Suivre et préserver les espèces rares et/ou menacées en cohérence avec leur aire de présence sur le massif vosgien (hors grand tétras)	PNRBV	23,0	25,0	5 836,25	6 285,75	592,37	670,51							
OMT 12	Assurer une gestion conservatoire des chaumes, plains et prairies	PNRBV	20,0	22,0	5 075,00	5 531,46	515,10	590,05							
OMT 13	Assurer une gestion conservatoire des milieux tourbeux et de leur bassin versant	ONF/PNRBV	1,0	0,5	253,75	125,72	25,76	13,41							
OLT 2	Favoriser le caractère naturel et une diversité optimale sur l'ensemble du massif forestier														
OMT 21	Favoriser, sur l'ensemble du massif forestier, la représentation des stades sylvigénétiques terminaux ou des arbres à forte valeur écologique	ONF/PNRBV	5,0	7,0	1 268,75	1 760,01	128,78	187,74							
OMT 22	Appliquer une sylviculture favorable à la biodiversité	ONF	12,0	6,0	3 045,00	1 508,58	309,06	160,92							
OMT 23	Suivre l'état de conservation des habitats forestiers	ONF/PNRBV	116,0	109,0	26 343,75	24 281,92	2 974,97	2 923,42					1057,32		
OMT 24	Minimiser les impacts des infrastructures et des activités humaines existantes par un entretien et une utilisation cohérents avec les objectifs de la réserve naturelle	ONF/PNRBV	2,0	1,0	507,50	251,43	51,51	26,82							
OLT3	Augmenter la viabilité de la sous-population de grand tétras des Ballons Comtois														
OMT 31	Assurer la quiétude des zones vitales	ONF/PNRBV	2,0	2,0	507,50	502,86	51,51	53,64							
OMT 32	Préserver et améliorer des habitats (potentiellement) favorables	ONF	2,0	1,0	507,50	251,43	51,51	26,82							
OMT 33	Connaître et suivre l'espèce et son habitat	ONF/PNRBV	3,0	1,0	761,25	251,43	77,27	26,82							
OLT4	Maîtriser la fréquentation														
OMT 41	Etablir et actualiser la politique d'accueil sur le massif des Ballons Comtois	ONF/PNRBV	3,0	2,0	761,25	502,86	77,27	53,64							
OMT 42	Faire respecter la réglementation de la réserve naturelle	ONF	21,0	28,0	5 328,75	7 040,04	540,86	750,97							
OLT5	Connaître le patrimoine naturel de la réserve & favoriser la recherche fondamentale														
OMT 51	Améliorer la connaissance de la biodiversité à l'échelle de la réserve naturelle	ONF/PNRBV	10,0	17,0	2 537,50	4 274,31	257,55	455,95							
OMT 52	Organiser les données naturalistes et la connaissance	ONF/PNRBV	5,0	4,0	1 268,75	1 005,72	128,78	107,28							
OLT6	Faire découvrir et comprendre les enjeux de la réserve														
OMT 61	Informers les publics de l'existence et des enjeux de la réserve naturelle	ONF/PNRBV	6,0	4,0	1 522,50	1 005,72	154,53	107,28							
OMT 62	Echanger avec les publics pour développer l'appropriation locale	ONF/PNRBV	56,0	30,0	11 523,60	6 233,15	1 444,35	804,61	9 000,00	9 000,00	3 600,00				
OLT7	Préserver les autres patrimoines														
OMT 71	Préserver les patrimoines historique, culturel, paysager et géologique	ONF/PNRBV	0,0	0,5	0,00	125,72	0,00	13,41							
	Gestion administrative et financière	/	42,0	42,0	9 787,40	9 763,53	1 068,84	1 126,46						2100,00	
	<b>TOTAL</b>		<b>329,0</b>	<b>302,0</b>	<b>76 836,00 €</b>	<b>70 701,63 €</b>	<b>8 450,00 €</b>	<b>8 099,75 €</b>	<b>9 000,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>	<b>3 600,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 157,32 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
															Montant attribué 94 286,00 €
															Montant dépensé 90 958,70 €
															Repport à 2022 3 600,00 €
															Solde déficitaire - 272,70 €

## 8. ANNEXES

### Annexe 1 – Synthèse des données de chevêchette d'Europe dans le secteur de la Grande Goutte

Synthèse des données de chevêchette d'Europe de 2015 à 2021 dans le secteur de la Grande Goutte  
(sources : RNBC, GTV, OCS)





## Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association Foncière Pastorale du Ballon de Servance du 28 janvier 2021 à Haut-du-Them-Château-Lambert

### Présents :

*Hubert CLAUDEL, élu de Haut-du-Them-Château-Lambert et Président de l'AFP*  
*Sylviane VALDENNAIRE, maire de Haut-du-Them-Château-Lambert*  
*Henry SAINTIGNY, maire de Servance-Miellin*  
*Sébastien COULETTE, PNRBV et Réserve Naturelle des Ballons Comtois*  
*Lydie LALLEMENT, ONF et Réserve Naturelle des Ballons Comtois*  
*Marie-France SAINTIGNY, propriétaire privée*  
*Benoît HOSATTE Agriculteur et propriétaire*

### Pouvoir :

*Mmes JELSCH ont donné pouvoir à Mme Saintigny*

### Absents :

*M. CLERGET, Mmes JELSCH, CA70, DREAL BFC, DDT 70, fort de Servance*

### **Bilan financier**

Le tableau des recettes et dépenses est présenté en séance : le solde sur le compte est de 7355,67 euros au 31/12/2020, auquel s'ajoutent les 1922 euros de loyers versés par M. Hosatte début 2021.

Sur proposition du président, il est proposé de redistribuer 100 euros par hectares aux propriétaires membres de l'AFP. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Pour répondre à la question que M. Hosatte paie une location sur un terrain qui lui appartient, il est répondu qu'en tant que propriétaire il est membre de l'AFP ; à ce titre il participe aux frais et il bénéficie de la redistribution (comme citée précédemment pour 2021).

### **Bilan de la saison de pâturage 2019 et 2020**

Année 2019 : 15 vaches (plus de 3 ans), 7 veaux, 4 génisses (moins de 2 ans), et un taureau ont été montés progressivement du 15 juin au 16 octobre 2019. La pluie a permis une année un peu moins compliquée sur le plan de la sécheresse, et a permis à l'agriculteur d'alterner dans le pâturage dans les 2 parcs.

Année 2020 : 10 vaches, 9 veaux, 5 génisses et un taureau sont montés progressivement dès le 15 juin et redescendu le 20 octobre. Le parc du haut a été un peu moins pâturé du fait du manque d'eau.

Globalement, la sécheresse a encore impacté négativement le pâturage sur ces 2 années, surtout en 2020.

### **Décès de Mme HENRY et Mme MOSSAJEE**

Deux membres de l'association foncière pastorale sont malheureusement décédés.

Concernant Mme HENRY, les héritiers souhaitent vendre le terrain de 4,44 ha dont 1,23 clôturé et pâturé. Aucun membre de l'AFP ni M. Hosatte ne souhaite se tenir acquéreur dans l'immédiat du terrain.

Concernant Mme MOSSAJEE, la succession est en cours. A priori, ce terrain de valeur sentimentale devrait rester dans la famille.

Lorsque les successions seront réglées, il pourrait être intéressant de mettre à jour les statuts de l'AFP aux nouveaux membres et remettre à jour l'annexe cadastrale du fait des derniers changements (arrivé de M. Hosatte, fusion des communes).

### **Renouvellement de la convention de pâturage**

La crise sanitaire n'a pas permis à l'AFP de se réunir en assemblée générale en 2020, notamment dans le but de renouveler la convention de pâturage pour la période 2020-2024. Quelques modifications sont apportées dans le

tableau des propriétaires et superficies, et le cahier des charges subit la modification suivante, toujours dans le but d'être en adéquation entre pâturage et biodiversité floristique notamment :

- chargement bovin instantané entre 0,5 UGB/ha et 0,8 UGB/ha, soit entre 16 et 20 UGB pour les 32 ha de prairies et de pelouses pâturées ;
- saison de pâturage à partir du 15 juin et jusqu'au 15 octobre au maximum : le pâturage débutera dans le parc du bas. Puis le pâturage alternera entre le parc du haut et du bas avec un minimum de 15 jours et un maximum de 45 jours par parc. La durée dans chaque parc pourra être adaptée en fonction de l'état de la végétation, à la demande d'un des 3 signataires et toujours en accord avec les gestionnaires de la réserve naturelle.

Par ailleurs, Les gestionnaires de la réserve naturelle des Ballons Comtois proposeront si nécessaire au cours de la convention un programme de coupe de bois afin de maintenir l'ouverture du milieu notamment dans le parc du bas. Ces travaux s'effectueront sous réserve de financements et dans le respect de l'avis des propriétaires et de l'activité pastorale (mis en tas ou évacuation des rémanents, dates compatibles avec le pâturage etc...)

Enfin, dernière nouveauté, cette convention est passée avec le GAEC des Champs Durand, créé le 1er mai 2017, ayant son siège au 9, chemin du Rupt des Gouttes, à Plancher-Bas (70290), représenté par M. Benoît Hosatte.

Cette proposition de convention reçoit un avis favorable de l'association foncière pastorale, elle est donc mise en signature en 3 exemplaires (Président de l'AFP, représentant du GAEC Champs Durand et président du PNRBV).

### ***Achat et pose de matériel 2020 et 2021***

---

- Deux abreuvoirs ont été achetés par M. Hosatte pour être installés au niveau du virage du parc de contention dans les parcs du haut et du bas. Ils seront installés en début de saison prochaine. L'AFP rembourse M. Hosatte sur présentation de la facture en fin de séance.
- Le parc de contention des bovins a été rénové par la pose de nouvelles planches en douglas par la scierie de Saint Antoine (Plancher les Mines). Le montant de 1613 euros est pris en charge par le PNRBV, cogestionnaire de la réserve naturelle nationale des Ballons Comtois.
- Enfin la mise aux normes de l'électrificateur pourra se faire en 2021 par la pose d'un coffret par la scierie Saint Antoine. Le PNRBV se charge de finaliser le devis (1056 euros) avec le rajout d'un cadenas, puis le transmettra pour signature au président de l'AFP. Le suivi du chantier sera assuré par le PNRBV en lien avec M. Hosatte.

### ***Points divers***

---

Hubert Claudel est réélu président de l'AFP à l'unanimité par les membres présents.

Un point est fait sur la coupe d'épicéas qui s'est terminée sur le terrain militaire bordant le parc du haut. Les gestionnaires de la réserve naturelle vont maintenant étudier la possibilité de faire pâturer cette zone dans l'idée de pouvoir augmenter la surface de pâturage jusqu'au terrain de M. Sailley (sans pour autant que ces terrains et propriétaires ne rentrent de l'AFP). Ils en feront la demande à l'autorité militaire en cours d'année 2021.

**Annexe 3 – Compte rendu de réunion sur l'entretien des pistes de ski de fond au Ballon d'Alsace**

<i>DATE REUNION</i>	<i>LIEU</i>	<i>OBJET</i>
<b>17 novembre 2021</b>	<b>Ballon d'Alsace Forêt Domaniale du Ballon d'Alsace Forêt Domaniale Saint-Maurice &amp; Bussang</b>	Sécurisation des pistes de ski de fond sur le secteur du Ballon d'Alsace

Présents : Hervé VIGOUREUX (ONF, gestionnaire de la RNBC), Sébastien COULETTE (PNRBV, gestionnaire de la RNBC), Fabien KILQUE (ONF, représentants le propriétaire & gestionnaire des forêts, 90), Renaud LANGOLF (ONF, représentants le propriétaire & gestionnaire des forêts, 88), Thibault HUMBERTCLAUDE (responsable gestion des pistes de ski de fond et sécurisation, 06-73-30-88-60)

**Pour information :**

- L'entretien classique des pistes a été réalisé à partir du 01/10/2021 selon la règle de l'arrêté préfectoral en vigueur : girobroyage et élagage au lamier des branches. Un essai de broyage des branches coupées s'est révélé fastidieux et a été abandonné. Ces dernières seront donc laissées telles quelles dans le sous-bois ce qui ne pose pas de difficultés pour les gestionnaires.
- Les travaux qui ont fait l'objet d'une validation en Comité Consultatif du 12/07/2021 n'ont pas encore eu lieu et ne seront probablement pas réalisés cette année faute de disponibilité selon M Humbertclaude. Pour mémoire, il s'agit de la pose de nouveaux renvois d'eau, du curage des fossés et des buses, et de la pose d'un pare-neige en bois. Aucune préférence concernant la nature du bois à utiliser pour les renvois d'eau n'a été indiquée par le CC et le SMIBA envisage d'utiliser 2 sections de chêne de 12 x 12 cm maintenus par un étrier métallique. La validation par le CC avec accord pour démarrer les travaux au 01/09 reste valable.
- 3 épiciées secs ont nécessité une coupe d'urgence dans la P1 de la FD St Antoine vers le secteur de la Grande Goutte. M Humbertclaude en avait bien averti M Vigoureux courant octobre.

**Pour rappel :**

Mme PISCHOFF-MARTINEZ Anne Sylvia a pris la direction du SMIBA (03-84-28-12-01) depuis 2020. Adresse mail de contact : annesylvia.martinez@smiba.fr

La convention d'occupation temporaire des pistes de ski de fond sur la forêt domaniale du Ballon d'Alsace est en cours de renouvellement (acte rédigé le 13/07/2021 en cours de signature).

Concernant l'espace ludique qui entre de quelques mètres dans le périmètre de la réserve, lors de la visite de 2018 il a été convenu ceci : « Il est prévu de ne plus damer à cet endroit et de rassembler le public sur un espace plus restreint au centre de l'espace ludique. Ce secteur servira toujours de carrière à neige. » En référence au nouvel arrêté préfectoral de 2018 concernant les sentiers de la réserve, il serait nécessaire de respecter ce point.

**Marquage des bois dangereux en bord de pistes de ski :**

En référence à l'article n°6 de l'arrêté n°1293 du 3 juin 2005, et sur l'initiative du SMIBA, une visite de terrain a été organisée entre ce dernier, l'ONF et les gestionnaires de la RNBC en vue de « sécuriser » les pistes de ski de fond par le repérage d'arbres à abattre le long du linéaire de pistes.

**Liste des arbres repérés en bord de pistes :**

Ci-dessous la liste des arbres **martelés**, en FD du Ballon d'Alsace. Aucun arbre n'a été marqué sur la FD de Saint Maurice et Bussang. Ces arbres ont été désignés à la peinture par les personnels ONF et sont destinés à être coupés par le Smiba sous sa responsabilité puis **laissés sur place**.

<b>Action</b>	<b>Essence</b>	<b>Diamètre</b>	<b>Remarques</b>	<b>Localisation</b>
Coupe	EPC	35	SEC RECENT	P51
Coupe	EPC	75	SEC RECENT	P51
Coupe	EPC	35	SEC RECENT	P52
Coupe	EPC	40	SEC RECENT	P52
Coupe	EPC	50x3	SEC RECENT	P52
Coupe	SOR	20	SEC	P53
Coupe	EPC	55	SEC RECENT	P53
	<b>TOTAL</b>	<b>9</b>		

## Annexe 4 – Compte rendu de réunion sur l'entretien des pistes de ski de fond à la planche des belles filles



<i>DATE REUNION</i>	<i>LIEU</i>	<i>OBJET</i>
<b>18 novembre 2021</b>	<b>Planche des Belles Filles Forêt Domaniale de Saint Antoine</b>	Sécurisation des pistes de ski de fond sur le secteur de la Planche des Belles Filles

Présents : Hervé VIGOUREUX (ONF, gestionnaire de la RNBC), Laurent ASSELIN (responsable WOKA de la station de la Planche des Belles Filles, 06.95.25.66.03), Anthony LOMBARD (responsable adjoint de la station PDBF)

La société WOKA gère la station de la Planche des Belles Filles dans le cadre d'une délégation de service public pour le compte du Conseil Départemental de la Haute-Saône.

En référence à l'article n°6 de l'arrêté n°1293 du 3 juin 2005, et sur l'initiative de WOKA, une visite de terrain a été organisée entre ce dernier et Hervé Vigoureux (gestionnaire ONF de la RNBC) en vue de repérer les arbres pouvant présenter un danger pour les pistes de ski de fond.

L Asselin nous a montré des ornières causées par une exploitation forestière et qui posent problème lors du damage des pistes. Nous le tiendrons au courant de ce qui possible de faire pour remédier à cette difficulté.

### **POUR RAPPEL :**

La convention d'occupation temporaire pour l'utilisation de pistes de ski de fond en forêt domaniale de Saint Antoine entre l'ONF et le conseil départemental 70 expire le 31/05/2022

#### Pour contacter les gestionnaires ONF

FD Saint Antoine (70), Damien Hullar (en intérim) : 07.77.31.32.80

#### Pour contacter les gestionnaires réserve naturelle :

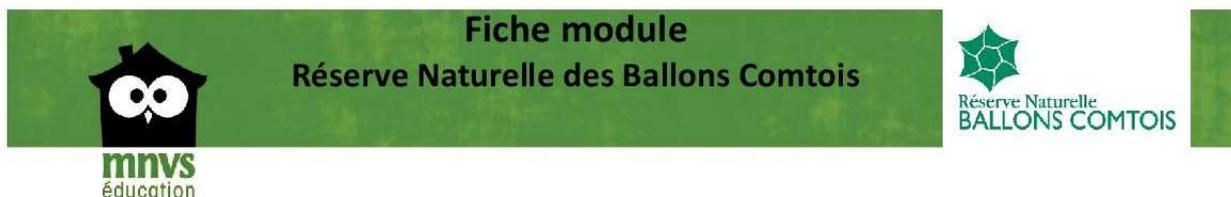
- Hervé Vigoureux, ONF : 06.24.97.32.53
- Sébastien Coulette, PNRBV : 07.85.42.32.61

### **Liste des arbres repérés en bord de pistes :**

Ci-dessous la liste des arbres **martelés**, en FD de Saint Antoine, et destinés à être coupés puis **laissés sur place**. Ces arbres ont été désignés à la peinture par le gestionnaire ONF.

<b>Action</b>	<b>Essence</b>	<b>Diamètre</b>	<b>Remarques</b>	<b>Parcelle</b>
Coupe	EPC	25x10	SECS RECENTS	28
Coupe	EPC	35x3	SECS RECENTS	28
Coupe	EPC	40	SECS RECENTS	28
Coupe	EPC	25	SEC RECENT	27
Coupe	SP	80	SEC RECENT	27
Coupe	SP	45	SEC RECENT	27
Coupe	SP	60	SEC RECENT	27
Coupe	SP	55	SEC RECENT	27
Coupe	EPC	25X5	SECS RECENTS	23
	<b>TOTAL</b>	<b>24</b>		

## Annexe 5 – présentation d'un déroulé de 2 séances d'intervention dans le cadre des animations pédagogique 2021



**Niveaux** : cycle 2-3

**Lieu** : En classe et sur un site tiers (Ballon D'Alsace, Ballon de Servance ou Planche des Belles-Filles)

**Nombre d'interventions** : ½ journée à l'école, 1 journée sur la Réserve

**Coût** : Gratuit avec la prise en charge du bus

En cas de pluie, report de la sortie.

SEANCE	CONTENU	MATERIEL à préparer par enseignant et/ou enfants
1 <sup>ère</sup> séance  En classe	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de l'animateur,</li> <li>- Représentations initiales sur la biodiversité (photolangage)</li> <li>- Comprendre les enjeux de la réserve naturelle</li> <li>- Carte d'identité de la RNBC (périmètre, localisation, superficie, date de création)</li> <li>- Découverte des milieux et espèces qui sont présents (jeu en équipe) et zoom sur le bois mort (vidéo)</li> <li>- Comprendre les pictogrammes de réglementation (jeu du béret)</li> </ul>	Vidéoprojecteur ou TBI
2 <sup>e</sup> séance	<p>Parcours de 4 à 6 km à la journée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qu'est-ce que la quiétude animale ? apprendre à se déplacer en respectant la faune</li> <li>- Découverte des divers milieux de la RNBC</li> <li>- Zoom sur la forêt : Détermination de quelques essences d'arbres</li> <li>- Etude du bois mort et des petits habitats présents sur ces arbres</li> <li>- Jeu d'observation sur les oiseaux de la réserve et écoute de chants</li> <li>- Jeu de rôle sur la réglementation</li> </ul>	<p>Vêtements et chaussures adaptés à la météo</p> <p>Pique-nique</p>

*Maison de la nature des Vosges Saônoises*

Espace Nature Culture Château-Lambert 70440 HAUT DU THEM  
03.84.63.89.41 - [contact@mnvs.fr](mailto:contact@mnvs.fr) Site internet : [www.mnvs.fr](http://www.mnvs.fr)  
SIRET : 431 510 122 00010 – APE : 9329Z

## Annexe 6 – Suivi des autorisations dérogatoires au décret ou aux arrêtés préfectoraux, obtenues avant 2021.

Année de demande	Intitulé	Etat d'avancement
2020	Inventaire bryologique stratifié de sites forestiers méconnus de la RNN des Ballons Comtois par les Ateliers bisontins de bryologie de la Société botanique de Franche-Comté	Non réalisé en 2020 Autorisation pour 3 ans renouvelée par le comité du 02/02/2021
2020	Suivi des grands carnivores par pièges photographiques par l'Observatoire des Carnivores Sauvages (OCS)	Mise en œuvre à partir de 2020
2020	Etude chiroptères sur la forêt domaniale de Saint Antoine avant révision d'aménagement	Première phase en 2020 Deuxième phase en 2021
2020	Traitement d'un fontis en bordure de la RF des Fougères	Fait en 2020
2020	Rénovation de la signalétique sur le GR 533 du Col du Stalon au sommet de la Planche des Belles Filles par le conseil départemental 70	Réalisé en 2021
2019	Autorisation de travaux d'infrastructure en FD de Saint Antoine	Travaux terminés en 2021
2018	Autorisation pour l'OPIE de réaliser un inventaire des Hétérocères sur la RNBC partie 70, de 2018 à 2020.	Tranche 2020 réalisée partiellement. Autorisation pour 3 ans renouvelée par le comité du 02/02/2021
2018	Autorisation pour l'AFB de réaliser un bilan stationnel de <i>Graphoderus bilineatus</i> et autres grands dytiscidés, de 2018 à 2020.	Tranche 2020 réalisée partiellement Autorisation pour 3 ans renouvelée par le comité du 02/02/2021
2018	Autorisation de travaux de coupe d'arbres sur le chaume du Querty par la commune d'Auxelles-Haut, pour le temps du chantier	Travaux terminés en 2021
2017	Autorisation pour l'association des amis du Querty, d'effectuer des travaux de réfection du bardage du chalet du haut du Querty sous réserve du respect de conditions. Prolongation après 2017 possible.	Travaux réalisés en 2018 partiellement. Non terminé fin 2021.



Salamandre tachetée



## OFFICE NATIONAL DES FORETS

Agence Nord Franche-Comté  
3 rue Parmentier - BP 14  
70201 LURE Cedex

Téléphone :  
03 84 30 09 78  
Télécopie :  
03 84 62 96 19

## PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES

Espace Nature Culture  
Château-Lambert  
35 chemin du Harderet  
70440 HAUT-DU-THEM CHATEAU-LAMBERT

Téléphone :  
03 84 20 49 84